

INSPECTEUR MARET

LES ARBRES DE PAPIER



JÉRÔME MICHEL

Les Arbres de papier

Une enquête de Laurent Maret

Jérôme Michel

Auteur : Jérôme Michel

Genre : Roman d'enquête institutionnelle — Fiction

Édition : Publication indépendante

Édition révisée et corrigée : 2026

© 2026 Jérôme Michel. Tous droits réservés.

Toute reproduction, traduction, adaptation, diffusion ou conservation, intégrale ou partielle, requiert l'autorisation écrite préalable de l'auteur, sous réserve des exceptions prévues par la législation applicable.

Prologue

Le rendez-vous

Lundi 15 juin 2026

Étienne Vautrin avait retiré les soucoupes sous les pots. Lorsqu'il arrosait dans l'atelier, l'eau débordait et les apprentis glissaient entre la table de coupe et le monte-charge. Il préférait transporter les six boutures jusque sur la rampe, les laisser égoutter, puis les remettre à leur place. Marianne trouvait cette précaution ridicule. Elle n'avait jamais travaillé avec un chariot chargé de douze cartons qui vous masquait les pieds.

À dix-huit heures trente, il restait assez de lumière pour voir les racines à travers les pots translucides. Trois poiriers avaient pris. Un quatrième portait des feuilles trop claires. Étienne le mit de côté.

Il n'avait pas répondu au dernier message de Marianne. Elle lui demandait du pain, pas une explication. Les explications attendaient depuis des semaines. Le pain pouvait encore s'acheter à la gare.

Dans le bureau des restitutions, une imprimante continuait à avaler des pages. Étienne l'arrêta en soulevant son capot. Il avait obtenu ce qu'il cherchait : les factures, les dates de validation et les instructions de classement. Il n'en avait pas besoin de quatre exemplaires.

Le carnet était ouvert au numéro 47. Le rendez-vous avait été fixé au lendemain, neuf heures. Il avait déjà écrit la date et le nom de celui qui viendrait chercher le carton. Une chose de moins à faire le matin. Il renseignait toujours les cases dans le même ordre : destinataire, date, référence, signature. L'heure venait au moment de la remise.

Il posa sur la table le carton C14. Le C17 resta sous son siège. Il n'avait pas encore décidé s'il devait l'apporter lui-même au Ministère public ou attendre que quelqu'un le lui demande officiellement. Marianne lui avait dit qu'il aimait trop les invitations écrites.

Le téléphone sonna.

— Oui, je suis encore là.

Il écouta, regarda l'horloge au-dessus de la porte.

— Non. Pas demain. Venez ce soir si vous voulez, mais on fait le reçu. Je ne vous donne plus rien sans reçu.

Il rapprocha les trois feuillets du carnet. Le blanc pour celui qui emportait, le jaune pour son dossier, le bleu qui restait relié. Il inséra sous le jeu une plaque de carton rigide pour empêcher l'écriture de marquer les pages suivantes.

Dans la cour, une tondeuse attaqua la bande d'herbe qui longeait la clôture. Étienne dut fermer la porte pour entendre son interlocuteur. Il ne comprit pas la fin de la phrase et ne demanda pas qu'on la répète.

Après l'appel, il consulta une dernière fois les factures. Une adresse revenait au bas de trois documents qui n'avaient, en principe, aucune raison d'être rangés ensemble. Il l'entoura au crayon. Le papier s'était gondolé près de la fenêtre, où la chaleur tombait depuis midi.

Il envoya enfin un message à Marianne.

« Pain oublié. Je t'explique en rentrant. »

Elle répondit par une photographie du pain qu'elle venait d'acheter elle-même. Sur la planche, il y avait deux tranches coupées, une épaisse, une fine.

Étienne sourit. Puis il remit son téléphone dans sa poche et se leva pour ouvrir.

PREMIÈRE PARTIE — LES RESTITUTIONS

Chapitre 1

Une date en avance*Mardi 16 juin*

Le premier agent avait disposé trois cônes orange devant la rampe. On pouvait passer entre eux sans ralentir. Maret s'arrêta quand même, montra sa carte et attendit qu'on l'inscrive sur la liste des personnes entrées.

La Traverse occupait l'ancien dépôt des Douanes, à quatre rues du lac. Deux fenêtres portaient encore les lettres d'un service qui avait quitté les lieux. Sur la façade latérale, un panneau plus récent annonçait : archivage, réparation, réemploi. Sous ces mots, quelqu'un avait ajouté au feutre les horaires d'une vente de mobilier.

Noura Berset l'attendait dans la cour.

— Le directeur a trouvé le corps à sept heures dix. Il venait préparer les postes de travail. Les salariés arrivent à huit heures. On les a fait attendre au café d'en face.

— Qui est resté dans le bâtiment ?

— Le directeur, le médecin, les techniciens. Une femme qui dit être liquidatrice de l'association cliente. Elle était attendue pour neuf heures. Je l'ai installée dans la salle de formation.

Le mort était allongé au pied d'un escabeau, entre une étagère et la table des restitutions. L'un de ses souliers avait quitté son pied. Il portait une chemise à manches courtes et un pantalon de travail propre. Une boîte d'agrafes ouverte se trouvait à proximité de son épaule. La tête reposait trop près du pied de l'étagère pour que Maret distingue la blessure.

Samuel Kern l'intercepta avant qu'il s'approche davantage.

— Je ne vais pas vous donner une heure. Le corps sera examiné à l'institut. J'ai fait les constatations nécessaires ici.

— Une chute ?

— Une hypothèse. Ne la mettez pas dans mon compte rendu comme une conclusion.

Maret le remercia. L'escabeau était déployé, mais ses quatre pieds reposaient sur un sol sans trace de glissement visible. Il le nota. Il nota aussi la cale en fonte qui retenait habituellement la porte : elle avait été posée sur l'étagère, à hauteur de poitrine. Elle pouvait avoir été déplacée par n'importe qui.

Sur la table, un carnet de reçus était ouvert. Les techniciens l'avaient photographié sans le fermer. En haut du feuillet bleu, une date : 16 juin. Sous la date : neuf heures. La signature ressemblait à deux initiales emboîtées.

— Il s'appelait Étienne Vautrin, dit Noura. Chargé des archives. Sa femme travaille aussi ici, à temps partiel. Le directeur vient de la prévenir.

— Il a daté un reçu de ce matin.

— Avant de mourir ?

— Ou quelqu'un l'a rempli après. Ou la date désigne autre chose.

La réponse sortit plus sèchement qu'il ne le voulait. Noura se recula pour laisser passer la photographe.

Le feuillet portait le numéro 47. À la ligne « contenu », Maret lut : C17. À la ligne « bénéficiaire » : Mathias Sorel. Dans un espace plus étroit, à droite, une seconde heure avait été inscrite : 18 h 42. Le coin inférieur manquait. La déchirure coupait une partie du cadre de signature.

— Qui emploie le mot bénéficiaire pour une restitution de cartons ? demanda-t-il.

Noura consulta une feuille.

— Le modèle est ancien. Ils s'en servent pour rendre des meubles, des dossiers, des outils. Ils n'ont pas changé l'intitulé.

Dans l'atelier voisin, une radio se mit à jouer. Quelqu'un coupa le son presque aussitôt. Par une vitre intérieure, Maret aperçut un homme de grande taille qui cherchait dans ses poches. Le directeur, sans doute. Il sortit un trousseau, le remit, puis recommença.

— La porte était verrouillée ?

— Celle de la rampe, oui. Le directeur est entré par l'accueil. Il a la clé du passage intérieur.

— Il faudra distinguer chaque porte.

Maret remonta les manches de sa veste. La chaleur du bureau rendait l'air épais. Le bracelet de sa Tudor accrocha le bord de la table ; il éloigna le poignet avant de toucher le carnet.

Il demanda qu'on conserve ensemble l'escabeau, la cale, le reçu et les photographies de leur emplacement. Noura nota l'instruction, puis se dirigea vers la cour.

— Où allez-vous ?

— Chercher sa femme. Elle vient d'arriver. Elle ne va pas attendre avec les autres au café.

Maret ouvrit la bouche pour demander encore quelque chose. La porte s'était déjà refermée.

Chapitre 2

La liquidatrice

Hélène Darcourt avait disposé sur une chaise un sac de sport et une chemise cartonnée. Elle ne portait pas de tailleur. Une tache de graisse s'étalait sur le devant de son pantalon, sous une ceinture de cuir usée. Elle venait, dit-elle, d'aider son frère à remettre la chaîne de sa bicyclette.

— Il croit que je peux réparer tout ce qu'il casse. Il m'attend dehors. Est-ce que quelqu'un pourrait lui dire de rentrer ? Il risque de rester devant la grille jusqu'à midi.

Noura alla voir. Maret s'assit en face de Darcourt.

— Vous étiez attendue par M. Vautrin ?

— Nous devons faire l'inventaire final des archives de Canopée Commune. Les bureaux ont fermé en mai. Je suis liquidatrice. Le comité m'a désignée parce que je connaissais les contrats.

— Vous travailliez déjà pour l'association ?

— Administration, facturation, suivi des prestataires. Pas la commercialisation. Je peux vous donner les mandats. Vous préférez du papier ou les fichiers ?

— Les deux. Depuis quand connaissiez-vous Vautrin ?

Elle prit le temps de répondre.

— Il a posé les premières étagères de mon ancien bureau. Quinze ans, peut-être. Il en a changé trois fois les planches depuis. Il conservait les vis dans des boîtes de thé. Il pensait qu'on finirait par en avoir besoin.

Cette précision avait plus de poids pour Maret que le titre qu'elle venait d'annoncer. Il lui demanda si elle l'avait vu la veille.

— Dans l'après-midi. Je suis partie vers cinq heures et demie. Il attendait Sorel.

— Pourquoi ?

— Des restitutions. Sorel avait été trésorier. Il a gardé des pièces originales chez lui, puis les a remises ici, puis a demandé à en reprendre certaines. Étienne n'aimait pas ces allers-retours.

Elle sortit un plan sommaire des rayonnages. Les séries C appartenaient à Canopée Commune. Dix-neuf cartons avaient été déposés à la fermeture des bureaux. Darcourt avait signé le bordereau d'arrivée. Une colonne indiquait les durées de conservation ; une autre, les propriétaires des pièces.

— Qui pouvait demander qu'un carton sorte ?

— Moi pour l'association. Un membre du comité pour ses documents personnels, avec une liste. Le propriétaire ne devient pas l'atelier parce qu'il paie une facture de stockage.

— Et Sorel ?

— Il avait mon accord pour récupérer ses justificatifs de frais. Pas pour les comptes généraux.

Maret lui montra une photographie du reçu. Elle rapprocha la feuille de son visage.

— C17. Ce sont les prestations internationales. Je ne vois pas pourquoi Étienne lui aurait remis ça.

— Vous êtes certaine de la référence ?

— De ce que contient C17, oui. De ce qu'Étienne a fait hier, non.

Il demanda où elle avait passé la soirée. Une réunion à la Maison de la Rive, répondit-elle. La Traverse cherchait un nouveau marché de numérisation auprès de trois communes. Elle y avait présenté le projet avec Jonas Amsler, le directeur, qui devait toutefois rejoindre la réunion plus tard et n'était finalement pas venu.

Elle ouvrit son téléphone. Une photographie montrait une vingtaine de personnes sur des chaises dépareillées. Darcourt se trouvait au premier rang, un dossier sur les genoux. Une seconde photographie la montrait près d'un élu devant l'écran éteint.

— Il y avait la presse locale ?

— Un photographe municipal. Les images ont été mises sur leur espace commun. Je vous envoie le lien, mais les originaux sont chez lui.

Noura revint. Le frère avait accepté de rentrer. Il avait demandé si Hélène serait à l'heure pour le repas.

— Il fait les courses le mardi, expliqua-t-elle. Il achète les quantités exactes.

Son téléphone vibra. Elle le retourna contre la table sans le consulter.

Maret lui demanda de ne plus déplacer de documents et de lui transmettre la liste des personnes habilitées à intervenir dans les archives. Darcourt acquiesça, puis hésita.

— Vous allez fermer l'atelier ?

— Le bureau concerné restera isolé.

— Les autres pièces suffisent pour travailler. Faites-le savoir à Amsler. S'il attend votre permission pour chaque mouvement de chariot, personne ne sera payé à la fin du mois.

Elle rangea le plan, puis se ravisa et le laissa devant Maret. Quand elle quitta la salle, son sac de sport resta sur la chaise. Elle revint le prendre en serrant les dents, comme on revient chercher une chose qu'on avait décidé de ne pas oublier.

Chapitre 3

Les horaires de Marianne

Noura avait installé Marianne Vautrin dans le local où les salariés déjeunaient. Un repas de la veille attendait dans le réfrigérateur, sous une étiquette portant le prénom d'Étienne. Marianne l'aperçut et referma aussitôt la porte.

— Je ne suis pas venue lui apporter ça. Je suis venue parce que Jonas a dit qu'il avait eu un accident. Il a dit accident.

Noura n'employa pas le mot homicide. Elle expliqua ce qui avait été trouvé, puis ce qui restait à vérifier. Marianne voulut voir son mari. Noura alla se renseigner sur les conditions possibles, revint, attendit avec elle. À travers la vitre, elles voyaient les salariés traverser la rue par petits groupes. Certains reconnaissaient Marianne et détournaient la tête trop tard.

— Il était méticuleux ? demanda Noura.

— Quand ça l'arrangeait. Il oubliait les courses et il savait où se trouvait une facture de 2014. Ne faites pas de lui un maniaque parce qu'il travaillait dans les archives.

Elle prit dans son sac un téléphone à l'écran fendu. Le message sur le pain était parti à dix-huit heures trente-six. Elle lui avait répondu trois minutes plus tard. Elle avait appelé à vingt heures douze, puis à vingt et une heures. La première fois, elle avait laissé sonner. La seconde, elle s'était mise en colère.

— Je lui ai dit que je ne pouvais pas l'attendre chaque soir. Il ne s'agissait pas seulement de cette semaine.

— Il rentrait tard depuis longtemps ?

— Depuis qu'ils ont décidé de fermer l'association. On lui apportait des classeurs et on lui demandait de faire disparaître les problèmes dedans. C'est son expression. Je ne sais pas ce qu'il avait trouvé.

Elle interrompit la phrase, puis ajouta :

— Pas précisément.

Noura le nota sans la relancer tout de suite. Marianne demanda si elle pouvait rentrer prendre des affaires avant d'aller à l'institut. Elle parlait de vêtements pour Étienne, non pour elle. Noura lui expliqua que ce ne

serait pas nécessaire maintenant. Elle vit Marianne chercher une autre tâche à faire.

— Vous travaillez ici ?

— Deux jours et demi. Contrôle des lots, emballage. Je suis aussi aide-comptable pour une entreprise de peinture. Ils ont laissé entendre que je devrais choisir. Ici, on acceptait que je commence à neuf heures, quand ma mère avait ses soins.

Noura lui demanda qui pouvait rester après la fermeture.

— Jonas. Hélène. Mathias quand il avait l'autorisation. Ilan, parfois, si Étienne le laissait finir une numérisation.

— Ilan ?

— Ilan Meier. Un contrat de réinsertion. Il faut lui parler sans Jonas dans la pièce. Sinon, il répondra ce qu'il pense qu'on attend.

Marianne l'avait dit sur le ton d'un renseignement de travail. Noura inscrivit le nom sur une page séparée.

— Votre mari avait peur de quelqu'un ?

— Il n'utilisait pas le mot peur. Il disait : on va encore m'expliquer ce que j'ai le droit de regarder.

Elle revint au message sur le pain. Son pouce s'arrêta au-dessus de l'écran, incapable de choisir entre le montrer et l'effacer. Noura lui demanda l'autorisation de conserver une copie pour la chronologie. Marianne accepta, à condition qu'on ne lise pas le reste de leurs échanges.

— Ce ne sont pas des preuves. Ce sont des disputes.

— Nous limiterons la copie à ces messages et à vos appels.

Marianne la regarda pour la première fois sans attendre d'elle une explication sur la mort. Elle demanda que cette limite soit écrite. Noura prit une feuille, précisa le périmètre de la remise volontaire, puis la lui tendit.

Lorsqu'elles sortirent, une salariée du café avait déposé un sandwich près du vestiaire. Personne ne savait à qui il était destiné. Marianne le prit, l'emballa dans une serviette et le mit dans son sac.

Chapitre 4

Le dessin des sociétés

Alice Renaud avait reçu onze liens avant que Maret revienne de La Traverse. Une commerçante lui avait transmis la carte des sociétés qu'elle construisait depuis la disparition du site de Canopée Commune. Les noms formaient des grappes autour d'adresses suisses. Les traits n'avaient pas tous la même origine : administrateurs communs, voisinage postal, anciens mandats, rapprochements proposés par le logiciel.

— Elle a perdu combien ? demanda Maret.

— Soixante-deux mille francs. Elle s'appelle Lucie Perrin. Elle tient une boutique de réparations près de la gare. Elle a vendu des unités du projet à ses clientes, puis en a acheté pour elle-même. Elle pense que le graphique prouve une organisation criminelle.

— Et vous ?

— Il prouve qu'elle a fait un graphique.

Alice ne sourit pas. Elle isolait les liens établis par un document des liens produits par la ressemblance d'un nom. Deux homonymes n'avaient jamais travaillé pour les entreprises concernées. Une adresse hébergeait un service de domiciliation. Une autre appartenait à un immeuble de bureaux. Ces renseignements suffisaient à retirer plusieurs branches ; ils ne suffisaient pas à innocenter les sociétés restantes.

Le téléphone personnel d'Alice vibra contre son carnet à spirale. Elle l'écarta sans répondre. Maret ne demanda pas qui appelait.

— Il reste quoi ?

— Ce que les souscripteurs ont signé. L'association suisse présentait le programme. Le contrat d'acquisition désignait une société londonienne, Leafline Assets. Le paiement se faisait sur un compte indiqué par cette société. Les prestations de développement étaient confiées à Meridian Shore, à Dubaï. Nous avons ces trois noms parce qu'ils figurent sur les documents de Lucie Perrin. Pas parce que le graphique les rapproche.

— Qu'est-ce qu'on achetait ?

— Des unités donnant droit, selon la brochure, à une quote-part des revenus d'un programme de restauration forestière. Le mot jeton est

employé. Je ne vois pas encore de preuve qu'un mécanisme technique indépendant ait existé derrière le tableau de bord des clients.

Sur l'écran, le solde de Lucie Perrin avait augmenté chaque mois. Aucun des justificatifs remis ne montrait un paiement des rendements affichés. Trois demandes de retrait étaient restées sans réponse.

Maret posa la photographie du carnet à côté du clavier.

— C17, prestations internationales. Quelqu'un a emporté les contrats ?

— Peut-être. Il faut d'abord retrouver l'inventaire du carton et comparer ce qui était annoncé avec ce qui avait été déposé.

Alice attira la photographie vers elle. La référence manuscrite semblait plus appuyée que le nom du destinataire.

— C'est la copie du bas ?

— Le feuillet bleu reste relié. Les deux autres partent avec les documents.

— Donc on cherche aussi les deux autres. L'image ne permet pas de comparer les encres.

Une secrétaire apporta les premiers documents transmis par Darcourt. Alice en vérifia le nombre avant de signer la réception. Sur le bordereau, le carnet portait la mention « modèle de restitution commun aux activités ». Elle barra, dans ses notes, le terme bénéficiaire financier qu'elle avait d'abord inscrit en face du nom de Sorel.

Son téléphone vibra de nouveau. Cette fois, un message apparut : « Nous devons fixer votre entretien avant vendredi. » Elle posa une feuille dessus.

Maret ouvrit les contrats de Lucie Perrin. Au milieu du dossier, une photographie montrait de jeunes arbres rangés sous une ombrière. Il reconnut au premier plan un système d'arrosage bricolé avec des bouteilles. Il retourna la page pour chercher une légende. Il n'y avait qu'un nombre d'hectares et un slogan.

— Faites venir Mme Perrin, dit-il. Avec ses exemplaires papier.

Chapitre 5

La boutique des choses réparées

Lucie Perrin ne voulait pas fermer sa boutique. Elle avait trois appareils à rendre, un store bloqué et une cliente qui partirait le lendemain. Noura se déplaça. À l'arrière du magasin, un ventilateur chassait l'odeur de colle vers la vitrine.

— On pouvait vous expliquer au téléphone, dit Lucie. J'ai envoyé les liens.

— Je viens pour les documents que vous avez signés.

Lucie sortit une caisse d'archives sous le comptoir. Elle avait imprimé les courriels, les pages du site et les relevés de son espace client. Au sommet se trouvait un carton publicitaire sur lequel elle avait inscrit à la main les prénoms de neuf clientes.

— J'avais proposé une réunion ici. Rémi Varnel avait envoyé une présentation. Mathias Sorel était venu répondre aux questions. Hélène Darcourt aussi. Nous étions seize.

— Étienne Vautrin ?

— Il avait livré les chaises. Il est resté ranger. À l'époque, il croyait au projet. Moi aussi. On n'a pas besoin de me le rappeler.

Noura lui demanda ce qui l'avait convaincue. Lucie parla de la rivière en amont de Ravona. Canopée Commune y avait organisé des journées de plantation. Elle y avait participé. Les arbres existaient. Deux membres du comité étaient ses clients. Le programme international semblait prolonger une action qu'elle avait vue de ses propres yeux.

— Sorel avait dit que l'argent ne servait pas à financer leur train de vie. On avait regardé les frais. C'était écrit noir sur blanc.

Elle remit le contrat signé à Noura, puis le reprit pour retirer une feuille. Une liste de clientes, avec les montants engagés.

— Vous aurez leurs noms si c'est nécessaire. Je préfère les prévenir.

— Je n'ai pas besoin de les diffuser. Nous pourrions expliquer séparément à la procureure pourquoi certains témoignages sont utiles.

Lucie resta méfiante. Elle avait déjà donné les noms à un groupe de discussion privé. Quelqu'un les avait recopiés ailleurs. Une cliente l'accusait maintenant d'avoir perçu une commission.

— Vous en avez reçu une ?

— Une remise de huit cents francs sur mes propres unités. Je leur ai dit. Pas à toutes, tout de suite. Au début, je pensais que c'était le prix des chaises et de la salle.

Elle déplia une facture. Les huit cents francs n'étaient pas une remise : ils avaient été crédités sous la mention « animation de communauté ». Lucie voulut savoir si cela faisait d'elle une complice. Noura répondit que ce document appelait des questions ; elle ne pouvait pas lui donner une qualification sur place.

Une cliente entra avec une lampe enveloppée dans une couverture. Lucie cessa de parler du dossier. Elle prit la lampe, contrôla le câble et demanda si l'interrupteur avait été remplacé. Noura attendit près d'une machine à coudre démontée. La cliente revint sur ses pas, la reconnut comme policière, puis baissa la voix.

— Vous avez arrêté celui qui prenait l'argent ?

— Il y a une enquête.

— Pas seulement sur l'argent, ajouta Lucie.

La cliente ne comprit pas. Elle posa sa couverture vide sur son bras et sortit.

Lucie demanda enfin comment Étienne était mort. Noura répondit aussi précisément qu'elle le pouvait. La commerçante s'assit sur un tabouret de réparation.

— Il m'avait demandé si j'avais gardé une première brochure. Celle où ils donnaient une adresse différente pour les frais de gestion. Je lui ai envoyé ma copie vendredi.

— Vous avez son message ?

— Oui.

Elle chercha dans son téléphone. Au-dessus de la demande, Étienne avait envoyé une photographie d'un poirier minuscule et cette phrase : « Au moins, celui-ci, je sais où il pousse. »

Lucie ouvrit son dossier d'imprimés. Elle sépara soigneusement deux brochures presque identiques et les posa côte à côte.

Chapitre 6

Les comptes de Sorel

Mathias Sorel avait ouvert avant que Maret sonne une seconde fois. Il vivait au-dessus d'un cabinet de physiothérapie, dans une rue où les fenêtres des appartements donnaient sur celles d'un immeuble de bureaux. Des livres de botanique occupaient le sol devant un meuble démonté. Il s'excusa pour le désordre et demanda si la mort d'Étienne avait déjà été annoncée à sa famille.

— Sa femme est informée, dit Maret.

— Elle travaille à La Traverse. Ce n'est pas sa famille entière.

Maret attendit qu'il leur indique où s'asseoir. Sorel proposa des verres d'eau. Il en posa trois sur une caisse retournée et n'en prit aucun.

Il avait été trésorier de Canopée Commune pendant quatre ans. Avant cela, il coordonnait les journées de plantation autour de Ravona. Il savait quels propriétaires autorisaient qu'on entre sur leurs parcelles et qui oubliait de fournir les outils. Lorsqu'on lui avait demandé de suivre les finances, il avait accepté parce que personne d'autre ne le faisait.

— Vous avez rencontré Rémi Varnel comment ?

— Il est venu à une journée de chantier. Il a passé trois heures à creuser, comme les autres. Ce détail vous fera rire.

— Non.

Varnel avait proposé d'étendre l'activité, puis de financer des plantations à l'étranger. Il connaissait, disait-il, les personnes capables de transformer une association locale en plateforme internationale. Les bénévoles suisses garderaient un droit de regard. Sorel se souvenait d'avoir exigé cette expression dans une convention.

— Vous l'avez exercé ?

— On nous envoyait des rapports.

— Vous les avez vérifiés ?

— Nous n'avions pas les moyens d'aller sur place. Les contrats de contrôle étaient en cours.

Le mot cours revint plusieurs fois. Maret lui demanda de dater chaque étape. Sorel sortit un agenda et finit par s'asseoir. La première promesse d'audit remontait à dix-huit mois.

— Hier soir, vous avez vu Vautrin ?

— Je suis passé chercher une enveloppe. Mes frais et les dernières déclarations à signer.

— À quelle heure ?

— Avant sept heures. J'ai pris le bac pour Belrive. Il partait à dix-huit heures cinquante-huit.

Il avait payé avec sa carte, ajouta-t-il. Sa sœur habitait de l'autre côté. Elle pourrait confirmer la visite.

Maret lui montra le reçu. Sorel lut le nom, puis le contenu. Il ne toucha pas la photographie.

— C17 ? Non.

— Ce n'est pas votre signature ?

— Je n'ai pas dit ça. Je n'ai pas emporté les prestations internationales.

— Alors quoi ?

— Des papiers qui m'appartenaient.

— Vous avez conservé votre exemplaire ?

— Pas ici.

Maret demanda où. Sorel répondit que les documents avaient été remis à quelqu'un, refusa d'en donner le nom avant de consulter un avocat. Alice, qui l'avait accompagné, releva simplement le refus dans son carnet. Ils ne commentèrent pas sa décision.

Sur une étagère, une photographie montrait Sorel avec Étienne et trois salariés de La Traverse. Ils se tenaient devant une machine de coupe entourée d'un ruban rouge. Le bâtiment était encore en travaux.

— Vous aidiez aussi l'atelier ? demanda Alice.

— Nous lui confions du travail. C'était le principe. Dépenser près des gens au lieu d'acheter des services qu'on ne voit jamais.

Elle lui demanda les justificatifs des paiements. Il répondit qu'ils figuraient dans les archives de l'association. Ceux de la dernière année, précisa-t-elle. Il se mit à ranger un livre dont la couverture était déjà fermée.

Avant leur départ, Sorel voulut reprendre la photographie du reçu pour la regarder. Maret la lui tendit. Le trésorier approcha une lampe et demanda si le chiffre final avait été écrit au même moment que le reste.

— Nous allons le vérifier.

— Faites-le avant de vérifier ma sœur.

Il posa la photographie face contre la table. Alice attendit qu'il la retourne pour la reprendre.

Chapitre 7

Ilan dans la cour

Ilan Meier s'était installé près du support à vélos, à l'endroit exact où l'ombre de la façade cessait. Il n'avait pas voulu entrer dans le bureau. Noura s'assit sur un bloc de béton réservé aux livraisons.

Il avait vingt-deux ans, un contrat de six mois et une petite sacoche dont il vérifiait le contenu chaque fois qu'un véhicule entrait dans la cour. Il rangeait les scans, retirait les agrafes, préparait les cartons. Étienne lui apprenait à réparer les dossiers déchirés sans masquer les mentions.

— Je peux changer de métier, dit-il. Jonas pense que je suis bon ici.

Étienne disait que je pouvais apprendre ailleurs aussi.

— Vous en aviez parlé récemment ?

— Hier. Enfin, les derniers jours.

Noura le laissa préciser. Ilan avait terminé son travail à dix-sept heures quarante. Il était passé à la gare avant de rentrer. Il avait téléphoné à Étienne depuis un endroit où sa batterie n'avait pas d'importance : la petite borne d'appel du hall, utilisée surtout par les voyageurs sans téléphone. Il la connaissait parce qu'il perdait régulièrement son chargeur.

— À quelle heure ?

— Avant sept heures, je crois.

— Votre train était à quelle heure ?

— Je n'ai pas pris le train.

— Pourquoi ?

Il fixa le passage des fourmis sous le bloc de béton. Noura changea de question. Que lui avait dit Étienne ? Ilan répondit qu'un scan était incomplet. Il devait refaire la page le lendemain. Rien d'autre.

Jonas Amsler traversa la cour en portant deux gilets de sécurité. Il s'arrêta, demanda à Ilan s'il avait rendu la clé du local de préparation. Le jeune homme sortit une clé de sa sacoche. Le directeur la prit, puis attendit.

— Nous avons besoin de terminer seuls, dit Noura.

— Ilan est sous ma responsabilité pendant ses heures de travail.
 — Il n'est pas au travail maintenant. Vous avez demandé aux salariés de rentrer.

Amsler regarda Ilan, qui hocha la tête sans qu'on lui ait posé de question. Le directeur repartit vers l'accueil.

Noura demanda si elle pouvait garder les coordonnées d'un proche. Ilan donna le numéro de sa tante, puis exigea qu'on ne l'appelle pas. Elle avait déjà dû lui trouver deux emplois. Il ne voulait pas qu'elle apprenne celui-ci par la police.

— Je le conserve pour vous joindre si votre téléphone ne fonctionne pas. Je vous préviendrai avant d'utiliser ce numéro, sauf urgence.

Il inscrivit lui-même les chiffres. Son écriture était nette, plus ferme que sa voix.

Noura lui remit sa carte. Il demanda s'il pouvait l'appeler pour quelque chose qui ne concernait pas la mort. Elle répondit qu'il pouvait appeler et qu'ils verraient ensuite ce qu'il fallait faire.

— Pas le soir à n'importe quelle heure ?

— S'il y a un danger, à n'importe quelle heure.

Il plia la carte dans sa sacoche. Noura resta encore un moment avec lui. Le panneau du chantier voisin claquait lorsque le vent tournait. Ilan finit par lui demander si les plantes seraient jetées avec le reste des affaires d'Étienne.

— Elles sont sur la rampe. Il n'aime pas les laisser au soleil toute la journée.

Ils les déplacèrent sans entrer dans la pièce sous scellés. Ilan porta le pot aux feuilles pâles, celui qu'Étienne avait isolé. Il demanda qu'on le laisse à part. Noura le plaça près du robinet.

Chapitre 8

La facture de rangement*Mercredi 17 juin*

Jonas Amsler reçut Maret sous le hangar de réparation. Il refusait de s'enfermer dans son bureau pendant que les salariés attendaient de savoir s'ils seraient payés. Une ponceuse tournait à l'autre extrémité du bâtiment. Il l'arrêta lui-même avant l'entretien.

La Traverse employait dix-sept personnes. Sept occupaient des postes adaptés ou transitoires. Les autres assuraient les tâches spécialisées et l'encadrement. Amsler connaissait les chiffres de mémoire, ainsi que la durée des contrats et le coût des absences. Maret le laissa parler jusqu'à ce qu'il utilise deux fois le mot maintien.

— Maintien de quoi ?

— Du travail. Des salaires. Des personnes qui ne trouvent pas d'autre place.

— Étienne Vautrin avait un contrat stable ?

— Oui.

— Il vous reprochait quelque chose ?

— Il trouvait qu'on stockait trop. Il voulait plus de place pour réparer. Nous n'étions pas d'accord. Il n'a jamais été question de son emploi.

Le registre des présences indiquait qu'Amsler était parti à dix-huit heures cinq le lundi. Il n'avait pas assisté à la réunion de la Maison de la Rive. Il était rentré chez lui, dit-il, parce qu'il n'avait pas dormi correctement depuis plusieurs nuits. Sa femme travaillait jusqu'à vingt heures. Il n'avait pas de témoin de son arrivée.

— Vous avez laissé Étienne seul ?

— Il savait fermer.

— Qui a fermé la porte de service à dix-neuf heures vingt-six ?

L'heure provenait du contrôleur de la serrure, dont les techniciens avaient conservé le journal. Le dispositif enregistrait le verrouillage final, pas les déplacements dans les pièces. Un code collectif permettait de sortir. Amsler demanda si ce journal distinguait réellement les utilisateurs. Maret répondit que non.

— Alors je ne peux pas vous dire qui l’a fait.

Il prononça la phrase avec une attention nouvelle. Maret lui demanda le registre du scanner. Amsler devait le rechercher. Le système avait été entretenu pendant le week-end ; certains historiques n’étaient peut-être plus disponibles.

— Qui a fait l’entretien ?

— Moi. Avec le fournisseur au téléphone.

Au retour, Alice lui montra la première facture de stockage. Canopée Commune payait pour quatre-vingt-deux mètres linéaires d’archives. L’inventaire d’entrée de mai mentionnait dix-neuf cartons. D’autres archives avaient-elles été stockées avant ? Elle avait posé la question par écrit. Le directeur avait répondu qu’une partie était dématérialisée.

— Les mètres linéaires ne sont pas une unité de stockage de fichiers, dit-elle.

— Peut-être un forfait.

— Oui. C’est pour cela que j’ai demandé le contrat. Le forfait y correspond à des rayonnages réservés, et la facturation devait diminuer en cas de réduction. Il faut aller mesurer. Pas seulement comparer les factures au dernier inventaire.

Maret consulta la copie. Un paraphe autorisait le renouvellement trimestriel. Darcourt avait signé pour l’association ; Sorel avait contresigné les paiements.

Dans la pièce d’analyse, Alice avait réservé un pan de mur aux sources à obtenir. Londres, Dubaï, Luxembourg ne portaient encore aucune flèche financière définitive. Elle y avait épinglé des demandes, des contrats et les noms des détenteurs de copies.

— Lucie Perrin veut que nous bloquions tout, dit-elle. Elle a envoyé un autre courrier.

— On ne bloque pas des noms.

— Je lui ai répondu que nous avions besoin des références de ses paiements. Elle m’a dit que c’était ce qu’on lui répondait partout depuis six mois.

Maret prit le dossier pour le transmettre à Claire Valère. Avant de partir, il demanda à Alice si le mot dématérialisé pouvait simplement

couvrir une erreur de comptabilité. Elle posa devant lui trois factures successives, toutes calculées sur la même quantité.

— Il peut. Mais quelqu'un a répété le calcul et quelqu'un l'a payé. Je veux leurs explications séparément.

DEUXIÈME PARTIE — LES BONNES ADRESSES

Chapitre 9

Le cabinet qui n'avait rien promis

Le responsable d'Aster Vale accepta un entretien à distance après avoir obtenu le nom de la procureure et l'objet de la demande. Il s'appelait Noé Charrière. Derrière lui, une porte s'ouvrait régulièrement sur un couloir ; il finit par changer de salle.

Maret avait invité Élodie Perrenoud à fournir ses documents, pas à assister à l'entretien. La journaliste avait reçu des souscripteurs les mêmes liens qu'Alice. L'un conduisait au site officiel du cabinet luxembourgeois. Une page décrivait des compétences réelles en gestion des risques, présentées comme un gage de sécurité dans la brochure de Canopée Commune.

— Nous avons eu une réunion exploratoire, dit Charrière. Une seule. Il n'y a eu ni mandat de contrôle, ni audit, ni gestion de leurs actifs.

Alice lui demanda la proposition envoyée après la réunion. Il accepta de la transmettre à la procureure. Le devis portait une réserve sur les informations préalables à recevoir. À côté, il avait conservé le courriel dans lequel Varnel annonçait qu'ils reviendraient vers lui.

— Il ne vous a jamais répondu ?

— Il a écrit deux fois. Pour demander une phrase courte présentant notre activité. Je lui ai envoyé le lien de notre site. Je ne l'ai pas autorisé à dire que nous garantissions son projet.

— Avez-vous vu les brochures ?

— Un investisseur nous en a envoyé une en février. Nous avons demandé le retrait de notre nom et la correction du lien. Je vous transmets aussi ces échanges.

Maret le laissa terminer. Alice comparait les versions : l'une disait « interlocuteur européen pressenti » ; la suivante, « contrôle européen des risques ». La phrase sur le site du cabinet n'avait pas changé. Son usage, oui.

— Le cabinet vous semblait suspect ? demanda Charrière.

— Votre nom était utilisé, répondit Maret. Nous cherchons qui l’a utilisé et avec quel accord.

Il aurait été facile de s’arrêter là. Charrière les retenait pourtant. Son cabinet n’avait pas rendu publique la mise au point. Il avait estimé qu’un courrier suffirait et que dénoncer un prospect attirerait davantage l’attention sur leur nom.

— Vous saviez que la collecte continuait ?

— Nous n’avions pas cette information.

— Vous avez vérifié ?

— Non.

Il ne chercha pas à justifier davantage. Alice demanda la date du dernier courrier, puis la liste des pièces effectivement reçues avant la réunion. Aucune ne correspondait à un rapport sur les plantations.

Après l’entretien, Élodie appela Maret. Elle souhaitait citer la réponse du cabinet, sous réserve de la confirmer directement. Il lui donna les coordonnées professionnelles de Charrière avec son accord. Elle demanda s’il pouvait confirmer que le cabinet faisait partie du réseau.

— Je peux confirmer que nous examinons l’usage de son nom. Nous n’avons pas établi sa participation à une fraude.

— Vous voulez que je formule l’absence de preuve comme une preuve d’absence ?

— Non. Je veux que vous attribuez ce qu’il dit à celui qui le dit.

Élodie resta silencieuse. Maret crut qu’elle allait revenir sur Lacroix. Elle se contenta de demander s’il restait écarté des relations avec la presse. Il répondit que cette conversation portait sur les documents qu’elle avait remis, et qu’il demanderait à Delorme de confirmer toute information destinée à être publiée.

— Très bien. Ne me faites pas travailler avec une phrase que votre commissaire démentira demain.

Alice avait entendu la fin. Elle détacha du mur le nom d’Aster Vale, le plaça dans la colonne des éléments non incriminants, puis épingla à sa place le courrier exigeant le retrait de la garantie. La demande avait été adressée à Hélène Darcourt, qui en avait accusé réception trois mois avant la liquidation.

Chapitre 10

Les visages

Jeudi 18 juin

Lucie Perrin avait imprimé cinq portraits de Rémi Varnel. Sur l'un, il paraissait plus jeune ; sur un autre, les oreilles semblaient différentes. Elle avait entouré les contours au stylo. Alice lui avait demandé de venir avec les fichiers ou les adresses d'origine, et non seulement les feuilles.

— Il n'existe pas, dit Lucie. Ou ce n'est pas celui qu'on a rencontré.

— Vous l'avez rencontré ?

— Une fois, en vrai. Sorel l'avait invité. Il portait une barbe courte.

Alice fit agrandir le portrait. Les épaules avaient été découpées sur un fond uni. Cela pouvait venir d'une retouche ordinaire. Elle demanda qui avait pris la photographie de la réunion. Lucie retrouva le message d'une cliente ; la cliente conserva l'image originale. Sur celle-ci, Varnel était debout près de la boutique, à côté d'un véhicule dont la portière ouverte cachait ses chaussures.

La comparaison ne produisit pas de révélation. Les portraits montraient vraisemblablement le même homme à des dates et sous des éclairages différents. Alice ne pouvait pas certifier l'origine de toutes les retouches. Elle le dit.

Lucie s'énerva.

— Il ne publie rien. Pas une fête, pas un ami, pas une famille. Vous trouvez ça normal ?

— Cela ne prouve pas une identité inventée. Nous avons sa présence à votre réunion. C'est une meilleure source que l'absence de photographies personnelles.

— Vous défaites tout ce que je trouve.

Alice arrêta de faire défiler les images. Elle posa devant Lucie la première brochure.

— Ici, il annonce une garantie qui ne lui a pas été donnée. Et le cabinet lui a demandé de la retirer. Vous avez acheté après cette demande. Ce

fait résiste à la comparaison des documents. Il est plus utile que les oreilles.

Lucie ramena les cinq feuilles vers elle, honteuse maintenant de les avoir apportées. Alice lui demanda de les laisser quand même, avec les origines identifiées. Les écarter de l'argumentation ne signifiait pas les jeter.

Sur les documents de paiement, Leafline Assets apparaissait comme une société enregistrée à Londres. Son actionnaire annoncé portait le nom de Maison Vaudrenne 1926. La brochure racontait une tradition bancaire suisse. Les copies de registres disponibles et les archives publicitaires conservées par Lucie ne démontraient aucune continuité avec la maison historique évoquée. Alice nota l'écart sans conclure encore à une usurpation juridique.

— Et l'adresse londonienne ?

— Un service qui reçoit le courrier de plusieurs sociétés. C'est ce que son propre site propose. Cela ne dit pas où les gens travaillent. Ni que toutes ces sociétés fraudent.

Lucie finit par demander ce qu'elle devait dire à ses clientes. Alice n'avait pas de formule pour leur rendre l'argent. Elle lui proposa de séparer trois choses dans son prochain courrier : ce qu'elle avait vu elle-même, les documents qu'elle possédait, et ce qu'elle soupçonnait. Lucie accepta, à condition qu'on examine aussi le paiement fait depuis son compte personnel.

Quand elle fut partie, Alice consulta le message recouvert depuis deux jours. L'entretien pour un poste dans un atelier de conservation imprimée avait été avancé au vendredi matin. On lui demandait une réponse avant dix-sept heures. Le travail n'avait rien à voir avec la police : des collections à restaurer, une équipe à former, des horaires prévisibles. Elle avait envoyé sa candidature sans en parler.

Elle ouvrit une réponse, écrivit qu'elle serait disponible, puis s'arrêta. Maret entra avec la première synthèse de l'institut médico-légal. Il ne remarqua pas la fenêtre qu'elle venait de réduire.

— L'escabeau n'explique pas tout, dit-il.

Alice referma son message sans l'envoyer.

Chapitre 11

La cale

Le rapport ne disait pas qu'Étienne Vautrin avait été assassiné. Il décrivait une lésion dont la forme et la localisation imposaient d'examiner un contact avec un objet distinct des surfaces proches de l'escabeau. Les constatations sur le sol ne concordaient pas toutes avec la position dans laquelle le corps avait été trouvé. Une analyse des traces et des objets saisis devait suivre.

Maret lut le document deux fois avant d'aller voir Claire Valère. La procureure le fit attendre pendant qu'elle terminait une audition. Dans le couloir, une famille cherchait la salle indiquée sur une convocation dont le numéro avait été corrigé à la main.

— Vous demandez quoi ? dit Valère lorsqu'il entra.

— Les vérifications d'un possible homicide. Et les premières mesures sur les comptes suisses identifiés. Les deux dossiers peuvent se rejoindre. Nous ne savons pas encore où.

Il résuma le reçu, la dernière présence connue de Sorel et les contrats. Valère sépara les documents en deux piles.

— Ne me faites pas saisir un compte pour prouver une chute. Qui a signé les dépenses ? Qui a reçu l'argent ? Qui était dans la pièce ? Les réponses ne doivent pas arriver dans la même phrase par commodité.

Elle autorisa les mesures qu'elle jugeait justifiées et demanda des auditions complémentaires. La collecte internationale ferait l'objet de demandes ciblées à partir des références déjà connues. Il n'était pas question de lancer une recherche indistincte dans quatre pays.

À La Traverse, les techniciens comparaient les photographies de l'escabeau avec celles d'un jour de formation. Marianne avait conservé l'image parce qu'Étienne y portait un casque trop grand. La cale en fonte se trouvait alors au pied de la porte. Un salarié reconnut l'objet : une ancienne pièce d'une presse, réutilisée pour retenir le battant.

— Qui la prend ? demanda Maret.

— Celui qui veut fermer. Elle est lourde. Étienne disait de la pousser avec le pied, pas de la porter.

Ils ne lui demandèrent pas de mimer le geste. L'objet avait été conditionné pour les examens ; il ne circulerait plus de main en main.

Noura retrouva Jonas Amsler dans le hangar. Il affichait une nouvelle répartition des postes. Ilan n'y figurait pas.

— Où est-il ?

— Rentré chez lui. Il ne supporte pas bien ce qui se passe.

— Vous le lui avez demandé ?

— Je protège mes salariés.

— En le retirant du tableau ?

Amsler défit une punaise, replia la feuille et demanda qu'elle cesse de l'interroger devant les employés. Noura accepta de sortir avec lui. Elle n'accepta pas de renoncer à parler à Ilan.

Il lui remit alors une note relative au contrat du jeune homme. Plusieurs erreurs de classement y étaient recensées. La dernière remontait à la veille de la mort. Amsler affirma qu'il l'avait préparée avant l'enquête. La note n'était ni signée ni datée par son destinataire.

— Une copie à l'autorité qui suit son contrat, ajouta-t-il, et il faudra expliquer pourquoi nous gardons quelqu'un qui ne respecte pas les règles.

— Vous l'avez envoyée ?

— Pas encore.

Noura demanda d'en conserver un exemplaire. Il hésita, puis le lui donna. Le papier était tiède. Elle regarda l'imprimante près de la porte, dont le voyant clignotait encore.

Dans la cour, Darcourt attendait près de sa voiture. Elle avait entendu la fin de l'échange.

— Jonas écrit trop quand il a peur, dit-elle. Ilan ne perdra pas son poste cette semaine. Je m'en occupe.

Noura lui demanda à quel titre elle pouvait le garantir. Darcourt répondit qu'elle pouvait faire maintenir une commande. C'était déjà quelque chose. Elle remit à l'inspectrice un échéancier de travaux, puis alla rejoindre le directeur sans attendre de remerciement.

Chapitre 12

Ceux qui avaient payé*Vendredi 19 juin*

La réunion des souscripteurs avait été annoncée avant la mort. Lucie Perrin refusa de l'annuler. Elle avait loué une salle à ses frais et obtenu que Sorel vienne expliquer la liquidation. Lorsqu'il se désista, elle demanda à Maret si un représentant de la police pouvait être présent. Delorme envoya Noura, avec un cadre précis : recueillir les informations utiles, ne pas annoncer de remboursements, ne pas commenter les personnes entendues.

Les participants apportaient des classeurs, des téléphones, des enveloppes vides. Un homme avait noté son mot de passe au dos d'une carte postale. Une femme avait conservé le programme d'un voyage de visite des plantations qui n'avait jamais eu lieu.

Lucie disposa une table pour les documents, une autre pour les questions. La seconde se remplit plus vite.

— L'association était suisse, dit un retraité. Les contrats ne le sont plus quand on a besoin de les faire respecter.

Noura lui demanda de montrer le sien. L'adresse suisse figurait sur la couverture, la société londonienne dans les conditions. Le lieu du paiement était visible sur le justificatif bancaire. La différence existait dans les documents qu'il avait reçus ; elle avait été beaucoup moins visible dans la présentation à laquelle il avait assisté.

Une ancienne infirmière, Marthe Esmenard, expliqua qu'elle avait engagé une part de ses économies après le décès de son mari. Elle souhaitait que cet argent serve à quelque chose qui ne lui ressemble pas. Son neveu avait essayé de la convaincre de renoncer. Elle ne le lui avait pas dit lorsqu'elle avait fait le versement.

— Maintenant il me demande les papiers chaque dimanche. Je ne veux plus le voir le dimanche.

Lucie lui proposa de passer à la boutique en semaine pour les classer. Marthe accepta. Un homme cria que la commerçante avait déjà assez aidé l'association. Lucie reconnut sa rémunération de huit cents francs

devant la salle. Elle l'avait remboursée sur un compte réservé aux frais du collectif et apportait le justificatif. La somme ne couvrait pas les pertes. Personne ne prétendit le contraire.

Pendant que les discussions reprenaient, Noura recueillit des copies des instructions de paiement. Les références concordaient sur plusieurs contrats. À partir de ce groupe de souscripteurs, Alice pourrait vérifier des flux attestés, pas seulement un total annoncé par les promoteurs.

La somme de quatre millions huit cent soixante mille francs figurait dans un bilan commercial remis à un membre du comité. Noura ne la confirma pas. Les documents réunis ce soir ne permettaient d'attester qu'une partie de la collecte. Plusieurs devises, des contrats annulés et des souscriptions non payées figuraient dans le chiffre de présentation.

À la fin de la réunion, Marthe resta près de la table. Elle avait une autre enveloppe, plus petite, qu'elle n'avait pas remise.

— J'en ai récupéré un peu, dit-elle. Je ne voulais pas le dire devant ceux qui n'ont rien eu.

— De qui ?

— De Mathias Sorel. En avril. On m'a demandé de signer que c'était un arrangement personnel et de ne pas en parler. Étienne m'a expliqué où je devais mettre mon nom.

Noura lui demanda si elle avait reçu une menace. Marthe répondit que non. Elle avait été soulagée, puis honteuse. Elle croyait que le même arrangement finirait par être proposé aux autres.

Dans l'enveloppe, il y avait une attestation de versement et une feuille détachée d'un registre. Marianne Vautrin avait signé la remise. Noura les copia avec l'accord de Marthe, qui conserva les originaux jusqu'à leur dépôt formel.

Lucie éteignait les lumières par rangées. Lorsqu'elle apprit que certains avaient été remboursés, elle ne posa pas la question du montant. Elle demanda leurs noms. Noura répondit qu'elle ne les lui donnerait pas.

Lucie laissa allumée la dernière rangée.

Chapitre 13

Les photos de la pépinière

Alice manqua l'entretien du vendredi. À neuf heures, elle était avec le service financier qui examinait les pièces suisses obtenues sur mandat. Elle avait prévenu l'atelier de conservation et demandé un report. À onze heures, la réponse arriva : un second créneau serait possible le lundi, puis les candidatures seraient départagées.

Elle ne l'ouvrit qu'à la pause.

Les premiers relevés montraient que l'association avait perçu des cotisations ordinaires, des paiements pour ses activités locales et des sommes liées à la promotion du programme international. Une part avait été versée à La Traverse. Les contrats de souscription de Lucie et de plusieurs autres participants désignaient toutefois Leafline comme bénéficiaire direct. Le schéma variait selon les périodes ; il fallait éviter de transformer toutes les recettes suisses en un seul pot.

Le lien avec Dubaï apparaissait dans des factures conservées chez les représentants suisses : prestations de développement, licences commerciales, coordination. Alice ne disposait pas des relevés de Meridian Shore. Elle pouvait attester que des paiements avaient été ordonnés ou exécutés depuis les comptes examinés, pas suivre tout ce qu'ils étaient devenus ensuite.

Maret lui apporta la réponse d'une coopérative horticole dont Étienne avait retrouvé le nom. La responsable, Salma Nadir, souhaitait parler directement. Elle proposa une conversation à distance le soir, lorsqu'elle aurait terminé les livraisons.

Ils la joignirent à dix-huit heures. La caméra montrait un hangar ouvert, des outils suspendus et une caisse sur laquelle reposait son ordinateur. Salma avait devant elle la photographie de la brochure.

— C'est notre pépinière. L'image a été achetée à notre photographe pour une présentation. Nous avons donné notre accord. Pas pour annoncer qu'ils finançaient notre travail.

Elle communiqua le contrat d'image et les échanges. Une proposition de partenariat avait suivi. La coopérative avait demandé un budget, des

conditions de paiement et un calendrier. Elle n'avait rien reçu qui lui permette de commencer les opérations annoncées.

— Varnel vous a parlé de milliers d'hectares ?

— Il a parlé de plusieurs sites. Nous n'en gérons qu'un petit. Si vous cherchez à savoir ce qu'il a fait ailleurs, je ne peux pas répondre.

Alice notait cette limite. Maret demanda si une visite avait eu lieu. Salma envoya une photographie de Varnel au bord d'un bassin d'arrosage. Il existait donc assez pour s'être déplacé et avoir négocié un usage d'images. Il n'avait pas, sur ce site, réalisé le programme que la brochure attribuait à sa structure.

Un salarié vint demander à Salma les clés d'un véhicule. Elle les lui donna, puis demanda pourquoi l'adresse de la coopérative n'avait pas été corrigée plus tôt dans les publications européennes.

— Nous leur avons écrit. On nous a dit que la version suivante supprimerait le nom. On nous a ensuite expliqué que ce n'était pas eux qui distribuaient la brochure.

Dans le courriel joint, Darcourt demandait à un prestataire de « neutraliser la mention locale sans reprendre la maquette ». Une intervention avait été faite. La photographie restait, accompagnée d'une légende moins précise.

Après l'entretien, Maret demanda à Alice si leur diagnostic était assez solide pour conclure qu'aucun arbre n'avait été planté.

— Sur ce site avec leur financement, oui. Partout, non. Nous avons des promesses documentées et au moins un site faussement présenté. Nous n'avons pas un inventaire du monde.

Elle imprima le courriel de correction. Au bas de la page, un nom de fichier comportait la référence C17.

Chapitre 14

Quinze enveloppes

Marianne n'attendit pas la convocation. Elle se présenta à la police avec un cahier de petit format et demanda Noura. L'agent d'accueil appela l'inspectrice, qui descendit la chercher.

— Vous avez parlé à Marthe, dit Marianne. Elle m'a téléphoné. Je préfère vous apporter ça avant que vous veniez chez moi.

Le cahier recensait quinze remises d'argent. Certaines étaient accompagnées de reçus, d'autres d'une mention « à compléter ». Les sommes totalisaient soixante-dix-huit mille francs. La plupart avaient été versées en avril, les dernières en mai.

Marianne avait tenu le cahier parce qu'Étienne ne voulait pas conserver cette liste dans les archives officielles. Sorel avait fourni l'argent. Les critères de priorité avaient été discutés dans leur cuisine : dettes urgentes, risque de perdre un logement, frais de santé, personnes âgées seules. Il n'existait aucune décision de l'ensemble des souscripteurs.

— Vous aviez le droit de répartir ces sommes ?

— Je pensais qu'il valait mieux rendre un peu que ne rien rendre.

Quand vous m'entendez, vous pensez que je me justifie. Je me suis déjà justifiée auprès de moi-même.

Noura lui demanda qui avait fixé les montants. Étienne avait fait une première liste à partir des demandes reçues. Sorel en avait retiré deux noms, ajouté un autre. Marianne avait appelé les bénéficiaires. Elle n'avait pas prévenu Lucie Perrin.

— Elle avait encore sa boutique. C'est ce que nous nous sommes dit.

L'inspectrice mit le cahier de côté pour reprendre la provenance de l'argent. Marianne ne la connaissait pas précisément. Étienne avait parlé de sommes que Sorel devait remettre. Il avait insisté pour que celui-ci trouve les soixante-dix-huit mille francs. Un échange écrit portait une phrase : « Sans règlement avant lundi, je donne toutes les pièces. »

— À qui ? demanda Noura.

— À la justice. Pas à la presse. Il ne faisait plus confiance aux arrangements internes.

— Pourtant, celui-ci était interne.

Marianne ne répondit pas. Au-dessus du cahier, son téléphone sonna. Elle le coupa. L'appel venait de l'entreprise de peinture, où elle devait travailler ce matin.

Valère fut informée de la remise et de la possible implication de Marianne. Noura lui expliqua que son rôle ne serait pas effacé parce qu'elle avait apporté le cahier d'elle-même. Marianne répondit qu'elle s'en doutait, puis demanda qui lui expliquerait ses droits avant la prochaine audition.

Noura lui donna les informations nécessaires et fit consigner la provenance des pièces. Lorsque Marianne se leva, elle ne demanda pas qu'on rende le cahier.

— Je veux une copie. Il y a les gens que je dois encore appeler.

À midi, Maret lut le message adressé à Sorel. Il appela Alice. Le transfert de cent quarante mille francs de l'association vers La Traverse était documenté sous des libellés de prestations dont une partie devait être vérifiée. L'origine des soixante-dix-huit mille francs rendus aux souscripteurs restait à établir. Additionner les deux montants ne donnerait pas une mesure fiable de l'argent détourné : une restitution pouvait provenir d'autres ressources, ou rendre une somme déjà comptée.

— Et Vautrin menaçait de transmettre les documents, dit Maret.

— Oui, répondit Alice. Cela lui donne une raison d'avoir un conflit avec Sorel. Pas encore une heure de décès.

Il retourna la photographie du reçu, où dix-huit heures quarante-deux restait la dernière heure inscrite par quelqu'un dans le bureau.

Noura était repartie joindre Ilan. Il n'avait pas répondu. Sa tante confirma qu'il avait passé les deux derniers soirs chez elle, mais qu'il ne souhaitait parler à personne de son travail. L'inspectrice la remercia et demanda seulement qu'il rappelle. Elle n'évoqua ni les erreurs de classement ni la clé.

Chapitre 15

Jacqueline

Samedi 20 juin

Noura retrouva sa mère au marché. Jacqueline avait choisi le rendez-vous et apporté un cabas qu'elle ne voulait pas laisser porter. Elles marchèrent le long des étals sans acheter ce qu'elles avaient prévu. Noura s'arrêta devant des légumes qu'elle n'avait aucune intention de cuisiner.

— Il y a encore mon nom quelque part ? demanda Jacqueline.

— Pas dans cette enquête.

— Je parle de l'autre.

Noura n'avait pas de réponse nouvelle. Les formulaires des Hautes-Roches existaient. Sa mère en avait signé. Elle avait elle-même retiré ce nom d'une chronologie avant de déclarer le conflit à la procureure. Elles avaient déjà dit ces phrases, séparément et ensemble. Les répéter n'en modifiait aucune.

Jacqueline acheta deux bouquets de radis. Elle donna l'un à sa fille, qui n'en voulait pas.

— Tu racontes maintenant tout, à tout le monde ?

— Non.

— Tu m'as dit qu'il fallait être transparente.

— Avec l'autorité qui doit savoir. Ça ne signifie pas publier ta vie.

Sa mère essuya un peu de terre sur le bord du cabas. Elle demanda pourquoi, dans les journaux, les personnes modestes paraissaient toujours avoir des noms tandis que les autres devenaient des dirigeants ou des bénéficiaires.

Noura pensa à la liste réclamée par Lucie. Elle ne parla pas de l'enquête. Elle dit que la question était juste et qu'elle n'avait pas toujours protégé le bon périmètre.

Elles s'assirent sur le rebord d'une fontaine arrêtée pour entretien. Jacqueline sortit une enveloppe reçue d'un organisme de placement. On lui proposait une formation courte. Elle voulait y répondre, mais

craignait qu'une nouvelle démarche fasse revenir l'ancien dossier. Noura commença à dire qu'elle pourrait appeler, puis s'arrêta.

— Vous pouvez leur demander par écrit quelles informations ils auront besoin de vérifier, dit-elle. Je peux relire votre courrier.

Sa mère accepta cette aide. Elles rédigèrent trois phrases sur le dos d'un prospectus. Noura s'abstint de faire figurer la profession de sa fille. Jacqueline le remarqua et ne commenta pas.

Au retour, Ilan avait laissé un message. Il ne demandait pas un rendez-vous ; il voulait savoir si sa déclaration serait transmise à Jonas Amsler. Noura le rappela. Elle ne lui promit pas un secret absolu qu'elle ne pouvait garantir. Elle lui expliqua la différence entre le dossier de l'enquête, les informations nécessaires à son employeur et ce qui pourrait un jour être discuté dans la procédure.

— Donc Jonas saura que je vous ai parlé.

— Il le sait déjà. Il ne connaît pas forcément le contenu.

— Hélène dit que vous allez demander tous les fichiers et qu'il faut que je rende ce que j'ai.

— Vous avez quoi ?

Il n'avait rien, répondit-il aussitôt. Puis il demanda si un fichier qu'on copiait sans autorisation devenait automatiquement volé.

Noura lui proposa de venir expliquer ce qu'il avait fait, avec la possibilité de clarifier sa situation avant de remettre des pièces. Il dit qu'il réfléchirait. Elle lui rappela de ne rien effacer et de ne pas rencontrer seul quelqu'un qui lui demandait de rendre un support.

Après l'appel, elle avertit Maret et Valère. La demande de vérification de l'appel depuis la gare, envoyée dans le cadre de l'enquête, restait sans résultat exploitable. Noura la relança en précisant que l'heure pouvait modifier la dernière présence connue de la victime.

Sur la table de sa cuisine, les radis commençaient à flétrir. Elle coupa les feuilles, les lava, puis rangea le prospectus de sa mère dans une chemise qui n'appartenait pas à la police.

Chapitre 16

Les cases ordinaires

Le bureau des restitutions sentait moins le papier que la poussière remise en mouvement. Les techniciens avaient terminé les principaux prélèvements. Noura et Alice pouvaient examiner, dans les limites fixées, les registres et les rayonnages restants. Maret les rejoignit pendant qu'elles mesuraient l'espace réservé à Canopée Commune.

Dix-neuf cartons auraient tenu sur deux étagères. Les quatre-vingt-deux mètres facturés auraient occupé bien davantage que le local. Amsler avait d'abord inclus des espaces de préparation et des archives d'autres clients. Alice lui demanda de distinguer les prestations effectivement prévues au contrat. Il reconnut qu'une réduction n'avait pas été appliquée.

— Pourquoi ?

— Parce qu'on m'a demandé de garder les postes ouverts jusqu'à l'été. Sorel savait ce que nous financions. Darcourt signait les renouvellements.

— Cela ne répond pas à la quantité inscrite.

— On a gardé la quantité de départ.

Il ne contesta plus la mesure. Alice inscrivit les explications sans qualifier l'intention à sa place.

Les registres de restitution d'autres clients étaient rangés dans une armoire non concernée par la mort. Noura repéra plusieurs reçus datés du jour d'un rendez-vous, avec une heure de remise portée dans la marge la veille. Amsler expliqua le fonctionnement : les salariés préparaient les formulaires avant l'arrivée des propriétaires. Si ceux-ci venaient plus tôt, ils ne réécrivaient pas toujours la date de rendez-vous. La date du numéro 47 n'établissait donc pas, à elle seule, une fabrication postérieure au décès.

Maret demanda qu'on conserve des exemples complets, pas seulement les feuilles qui soutenaient cette explication. Certains carnets comportaient aussi des corrections de chiffres faites au stylo directement sur la copie bleue. D'autres corrections étaient reportées

sur les deux copies remises. Les habitudes différaient selon les employés.

— On aura besoin des exemplaires de Sorel, dit Alice.

— Il les refuse.

— Il ne suffit pas qu'il les refuse pour savoir ce qu'ils contiennent.

Dans un tiroir, Noura trouva une feuille de consignes rédigée par Darcourt. Les cartons de l'association ne devaient plus être montrés aux souscripteurs sans demande validée par la liquidatrice. La mesure pouvait protéger des données personnelles. Elle pouvait aussi empêcher les souscripteurs de comparer les promesses aux pièces. La consigne ne distinguait pas les deux.

Amsler se mit à parler de personnes qui venaient filmer dans la cour. Il avait eu raison de limiter l'accès, estimait-il. L'atelier n'était pas un guichet de réclamation.

— Étienne les recevait pourtant, dit Noura.

— Il recevait ceux qu'il connaissait. C'était son problème.

Elle lui demanda s'il avait prévu de le sanctionner pour cela. Le directeur répondit qu'il avait reçu une demande de recadrage. De qui ? Darcourt avait demandé qu'il reste dans ses tâches. Il lui avait parlé, sans courrier formel.

Lorsque Maret revint à la police, Delorme l'attendait. La mort et la collecte commençaient à être associées publiquement. Des messages affirmaient que la police cantonale avait laissé fermer l'association malgré des alertes. Le commissaire voulait connaître les signalements réellement reçus.

— Je vous demande une liste datée, pas une réponse à l'indignation. Et je veux vos hypothèses sur la mort demain.

— Demain, elles ne seront pas forcément plus sûres.

— Alors indiquez leur degré de certitude. Ne me remettez pas dix pages de précautions sans décision.

Maret posa son carnet ouvert sur le bureau. La dernière fois qu'il avait trop bien relié des événements, il avait donné aux autres une architecture dont ils ne savaient plus sortir. Cette fois, il pouvait se cacher dans les trous de celle qu'il n'osait pas construire.

Il écrivit trois noms sur une feuille séparée. Sous chacun, il ajouta les mêmes rubriques : accès, intérêt, traces, ce qui manque. Il emporta la feuille à Alice, au lieu de la garder pour lui.

Chapitre 17

La séance projetée*Dimanche 21 juin*

La gardienne de la Maison de la Rive avait accepté de les recevoir entre deux réservations. Elle ouvrit la salle, leur montra les rangées de chaises et le buffet qu'on avait installé le lundi. Darcourt avait apporté une présentation vidéo d'une demi-heure. Les partenaires s'étaient assis après une introduction ; on avait baissé les stores.

— Vous l'avez vue pendant toute la projection ? demanda Noura.

— Elle était devant. À la même place.

— Vous la regardiez ?

La gardienne hésita. Elle avait servi de l'eau, cherché une rallonge et fait sortir deux personnes qui téléphonaient dans le couloir. Elle se souvenait du dossier de Darcourt sur la chaise voisine. Elle ne pouvait plus certifier qu'elle avait regardé son visage au cours de la projection.

Le photographe municipal fournit les fichiers originaux de ses deux séries. L'horloge de son appareil avait été comparée avec les horaires de la réunion et un message qu'il avait envoyé au début. Les dernières images avant la projection montraient Darcourt à dix-huit heures cinquante-cinq. Les suivantes, prises à dix-neuf heures trente-sept, la montraient debout près de l'écran. Entre les deux, il photographiait la cour pour un autre mandat.

— Elle pouvait sortir, dit Noura à Maret.

— Oui. Amsler aussi pouvait revenir à l'atelier. Et Sorel pouvait y rester assez longtemps avant son bac. Nous cherchons ce qui s'est passé, pas trois possibilités de trajet.

Ils refirent le chemin jusqu'à La Traverse sans accélérer. La distance permettait un aller-retour pendant la vidéo en voiture. Elle n'établissait pas que Darcourt l'avait fait. Maret ajouta cette possibilité à la feuille des hypothèses.

Ils la retrouvèrent l'après-midi chez elle. Son frère Paul ouvrit, leur demanda s'ils venaient acheter le réfrigérateur. Elle préparait un déménagement partiel vers des locaux plus petits ; plusieurs meubles

étaient proposés à la vente. Paul voulait qu'on garde la table où il préparait ses courses. Darcourt la lui avait promise.

Sur un buffet, une photographie montrait la liquidatrice bien plus jeune, devant un atelier dont la façade n'était pas encore peinte. Maret reconnut l'ancien bâtiment de La Traverse.

— Vous faisiez déjà partie du projet ?

— J'ai obtenu leur premier contrat privé. Ils n'avaient que six salariés. Les marchés publics ne tombaient pas chaque mois. Canopée Commune était un bon client avant de devenir un client dangereux.

— Quand l'est-il devenu ?

— Quand les dépenses ont précédé les résultats. Nous devons attendre la première phase d'exploitation. Puis la deuxième. Il y avait toujours une phase suivante.

Elle posa devant eux un ensemble de courriels où elle demandait des pièces à Varnel. Certains étaient restés sans réponse. D'autres recevaient des tableaux incomplets. Maret lui demanda pourquoi elle avait maintenu la collecte locale après ces difficultés.

— Je n'avais pas le pouvoir de la suspendre seule. J'aurais pu cesser mon mandat. Cela n'aurait pas rendu les pièces plus complètes.

— Vous avez accusé réception de la demande d'Aster Vale.

— J'ai fait corriger la brochure.

— Le contrôle annoncé a continué d'être évoqué.

— Par Varnel. Dans des présentations que je n'avais pas toutes.

Paul entra avec deux assiettes et demanda si les policiers déjeunaient là. Darcourt lui expliqua qu'ils repartiraient. Il voulut néanmoins couper le pain en quatre parts égales. Noura l'aïda à remettre deux assiettes dans le placard.

Avant de sortir, Maret demanda à Darcourt si elle avait quitté la réunion pendant la projection. Elle répondit qu'elle était allée aux toilettes et avait parlé au téléphone dans le vestibule. Pas à La Traverse. La question l'avait irritée davantage que celles sur les contrats.

Dans la voiture, Noura écrivit les deux absences reconnues. Maret lui demanda de vérifier les personnes qui pouvaient les avoir vues. Elle ajouta le nom de la gardienne, puis celui du photographe. Aucun des deux ne suffirait seul.

Chapitre 18

Les soixante-dix-huit mille francs

Sorel vint avec son avocat. Il demanda que la photographie du reçu ne soit plus présentée comme l'original. Valère fit placer devant lui une reproduction complète du feuillet conservé, avec la référence de la pièce et les réserves sur les vérifications en cours. Il regarda le chiffre final, puis les questions écrites qu'il avait préparées.

Il reconnut les paiements à La Traverse. Cent quarante mille francs avaient couvert des salaires, des fournitures et une part du prix d'une machine. L'association ne les avait pas autorisés sous cette forme. Ils avaient été présentés comme des prestations. Selon lui, l'atelier aurait fermé au début de l'hiver sans ces versements.

— Et les souscripteurs ? demanda Valère.

— L'argent devait revenir avec les revenus du programme. On n'a pas pris l'argent pour nous.

— Vous avez choisi de l'employer ailleurs.

— Oui.

Il fallut un moment avant qu'il accepte de répondre sans revenir au projet initial. Les soixante-dix-huit mille francs avaient été réunis sur ses ressources personnelles et un prêt. Vautrin avait exigé leur versement après avoir découvert les paiements irréguliers à l'atelier. Il avait proposé de les attribuer à quinze souscripteurs jugés prioritaires.

— Pourquoi lui avez-vous laissé choisir ?

— Il connaissait les personnes. Il avait leurs dossiers. Il menaçait de transmettre les comptes.

— Vous appelez cela du chantage ?

L'avocat intervint. La procureure reformula : quelles paroles avaient été prononcées, quelles sommes demandées, quelles conditions posées ? Sorel distingua progressivement ce qu'Étienne avait dit de ce qu'il avait compris.

Étienne avait promis de déclarer les versements à la liquidation, y compris les remboursements privilégiés. Sorel avait espéré qu'il s'en tiendrait à l'arrangement. Le dernier message, celui qui exigeait un règlement avant lundi, concernait le solde d'une remise et les

justificatifs des versements déjà faits. Pas une somme nouvelle destinée à Vautrin.

— Lundi soir, que vous a-t-il remis ?

— Les pièces de ces arrangements. Elles compromettent des personnes qui n'ont rien volé et qui ont eu besoin d'argent. Je ne vous donne pas leurs noms pour que vous les appeliez toutes demain.

Valère expliqua que ce choix ne lui appartenait plus. Elle demanda le lieu où les originaux étaient conservés. Il refusa encore de le préciser. Son avocat demanda une interruption pour lui parler. À la reprise, Sorel accepta de remettre certains justificatifs, mais pas le carton lui-même. Il ne niait plus avoir reçu un carton. Il niait la référence C17.

Maret observait les corrections successives. Chacune pouvait venir d'une volonté de protéger les bénéficiaires ou d'une volonté de soustraire des pièces. Les deux n'étaient pas incompatibles.

Après l'audition, l'avocat remit un billet du bac et un paiement effectué à Belrive. Sorel avait quitté la rive de Ravona à dix-huit heures cinquante-huit. Une partie de la soirée pouvait ainsi être vérifiée. Cela lui laissait encore seize minutes après l'heure portée sur le reçu.

Alice refit la chronologie. Elle n'inscrivit pas « départ innocentant » ni « fuite ». Elle écrivit le mouvement attesté et la plage de temps disponible avant celui-ci.

— Si Vautrin était vivant après le départ du bac, dit-elle, notre modèle tombe sur l'homicide.

— Ilan parle d'un appel avant sept heures, répondit Maret.

— Avant peut couvrir dix-huit heures quarante-huit. Ou sa mémoire peut être fausse. La borne doit être vérifiée.

Noura lança un nouvel appel à Ilan. La messagerie répondit. Elle laissa un message demandant uniquement de préciser l'heure et la raison de sa conversation avec Étienne. Elle ne parla pas de Sorel.

Dans son bureau, Valère prépara les décisions pour la suite. Maret lui remit la chronologie d'Alice avec sa propre note. Le mot hypothèse y figurait dans le titre.

TROISIÈME PARTIE — LA VERSION DES FAITS

Chapitre 19

La feuille signée*Lundi 22 juin*

À sept heures trente, Delorme avait déjà lu la note de Maret. Il demanda pourquoi Sorel n'avait pas encore été interpellé. Les éléments financiers justifiaient, selon les décisions de Valère, la recherche des pièces et une nouvelle audition sous un autre statut. Sa présence auprès de Vautrin, le conflit et le reçu donnaient aussi des raisons sérieuses d'examiner son rôle dans la mort.

— Je veux savoir ce qui vous retient, dit le commissaire. Pas ce qui vous retient en général.

Maret énuméra les trois limites : l'heure du décès ne pouvait pas être établie médicalement avec la précision souhaitée ; le reçu avait une partie manquante et une référence contestée ; l'appel d'Ilan restait mal daté. Il n'en déduisait pas qu'aucune mesure ne devait être prise.

— Alors dites lesquelles.

— Interpeller pour l'entendre et retrouver les originaux. Préserver les comptes identifiés selon le mandat. Continuer les vérifications sur l'appel avant de retenir la séquence de l'homicide comme acquise.

Delorme rapprocha la note.

— Vous l'avez écrit ?

— Je vais le signer.

Maret n'attendit pas de se sentir certain. Il compléta le document, y inscrivit les éléments qui feraient abandonner l'hypothèse principale et signa. Il envoya la même version à Valère. Les décisions judiciaires relevaient d'elle, et chacune devait être motivée séparément.

L'opération fut préparée pour la fin de la matinée. Sorel n'était plus chez lui. Son avocat ne connaissait pas sa destination. Un voisin indiqua qu'il était parti avec deux sacs et une caisse, sans rien dire. Les vérifications permirent de le localiser sur la route de la frontière ouest,

chez un parent où il conservait des documents. Il n'avait pas franchi la frontière. Maret demanda qu'on garde cette distinction dans les communications.

Lorsque les policiers arrivèrent, Sorel chargeait la caisse dans son véhicule. Il reconnut immédiatement la situation et demanda son avocat. Il ne chercha pas à s'enfuir. Un voisin filma depuis un balcon. La vidéo montrerait surtout le véhicule de police, les mouvements autour de la portière et le visage de Sorel au moment où il se tournait.

Maret reçut l'information dans son bureau. La caisse contenait des pièces liées à Canopée Commune. Pas les deux exemplaires attendus du reçu 47. Sorel avait dissimulé plusieurs dossiers, avec l'intention déclarée de les remettre à un collectif de souscripteurs après avoir retiré les informations qu'il jugeait privées. La saisie devrait déterminer ce qui avait été déplacé et pourquoi.

À La Traverse, Amsler apprit l'interpellation avant l'arrivée des policiers chargés de saisir des pièces supplémentaires. Il demanda à ses salariés de ne pas répondre aux personnes dans la rue. Darcourt téléphona à deux clients pour les assurer que les archives d'autres dossiers n'étaient pas concernées.

Alice avait pris rendez-vous pour sa candidature à dix heures. Elle avait préparé des photographies de travaux de reliure qu'elle réalisait depuis plusieurs années, sans les montrer au bureau. À neuf heures cinquante, elle appela l'atelier de conservation. Elle expliqua qu'elle ne pourrait pas se libérer, demanda si un échange écrit pouvait remplacer la conversation. Le responsable répondit qu'il devait choisir avec les personnes rencontrées. Il avait apprécié ses échantillons. Il lui souhaita de pouvoir présenter sa candidature une autre fois.

Elle le remercia. Elle n'avait pas été empêchée d'y aller par un ordre. Elle avait choisi de rester pour vérifier un modèle qu'elle venait de voir produire une interpellation.

À midi, la vidéo circulait. Un message affirmait qu'on venait d'arrêter le meurtrier du dépôt. Delorme fit préparer une réponse limitée à l'existence des investigations et au statut non définitif des soupçons. Le visage de Sorel avait déjà été copié sans cette réserve.

Maret demanda à Noura de vérifier où se trouvait Ilan. Elle avait reçu, trois minutes plus tôt, un message de lui : « Ce n'était pas avant sept heures. »

Chapitre 20

L'arrêt de la machine

Marianne revint à La Traverse pour récupérer les affaires personnelles d'Étienne. La remise se faisait sur inventaire, après les vérifications nécessaires. Elle ne voulait pas qu'un autre salarié s'en charge. Noura resta avec elle tandis qu'un technicien distinguait les objets encore utiles à l'enquête.

Il y avait une veste, un couteau à greffer, une paire de lunettes, deux livres qui ne lui appartenaient pas. Marianne reconnaissait les livres de Lucie. Elle demanda qu'on les note comme objets à rendre, non comme affaires à emporter chez elle.

Dans le hangar, Amsler réunissait les employés. Un client communal venait de suspendre le transfert de ses archives. Le marché envisagé pour l'été serait attribué à un autre prestataire. Le nom de Sorel, présent dans le financement initial de l'atelier et dans sa communication, avait suffi à convaincre le partenaire qu'il fallait se retirer. Les soupçons financiers n'auraient pas disparu sans l'interpellation ; mais l'image du meurtrier supposé avait fait tomber la dernière négociation.

— Deux semaines de travail assurées, dit Amsler. Après, je ne peux pas vous promettre les horaires.

Une salariée lui demanda s'il avait encore besoin d'eux pour vider les locaux. Il répondit que rien n'était décidé. Elle recommença à poncer la même planche, jusqu'à ce qu'un collègue lui retire l'outil.

Marianne posa le sac d'Étienne dans un casier. Elle participa à la réunion au lieu de partir. Quelqu'un lui demanda si son mari avait laissé une liste de commandes. Elle répondit qu'il les notait dans le classeur rouge de préparation. Amsler dit que le classeur était sous scellés. Noura vérifia : il avait été inventorié mais ne faisait pas partie des pièces dont l'accès était interdit. Les éléments utiles seraient copiés. L'activité ne devait pas s'arrêter par une extension imaginaire du périmètre policier.

La précision permit de reprendre trois commandes, pas de sauver le marché communal. Marianne calcula ses heures de travail restantes. L'entreprise de peinture lui avait offert une journée supplémentaire ;

elle aurait besoin de l'accepter. Elle ne pourrait plus venir le mardi matin, même si l'atelier rouvrait normalement.

Lucie arriva avec un livre qu'Étienne lui avait prêté. Elle s'arrêta devant les affaires remises à Marianne.

— Vous m'avez jugée assez riche pour ne pas me rendre mon argent ?

Noura allait proposer un autre lieu pour la conversation. Marianne répondit avant elle.

— Oui. Nous avons choisi. Je vous dois cette réponse.

Lucie regarda la pochette contenant les reçus de travail.

— Et lui, vous saviez qu'il allait essayer de régler ça ?

— Il allait transmettre les pièces. Cela ne nous autorisait pas à choisir avant.

Elles ne se réconcilièrent pas. Lucie reprit le livre à rendre et le posa sur le casier, distinct de celui qu'Étienne lui avait laissé. Elle demanda que la police n'utilise pas ses pertes pour excuser les décisions prises en son nom.

Noura lui dit que sa déclaration serait jointe, avec ses mots. Lucie la relut, corrigea une expression où il était question d'aide, et signa.

À quinze heures, un salarié mit en marche la grande machine de coupe. Elle fit un bruit bref, puis s'arrêta : l'interrupteur de sécurité n'avait pas été réarmé. Étienne le vérifiait d'habitude avant la reprise. Amsler passa derrière le pupitre, consulta les consignes et recommença.

La lame descendit. Marianne ramassa les bandes de papier tombées au pied de la table, comme elle l'aurait fait le mardi précédent. Noura l'aïda sans lui demander de raconter autre chose.

Sur son téléphone, Ilan proposait enfin un lieu pour les rencontrer. Il voulait que Marianne soit présente à l'arrivée. Pas pendant sa déclaration. À l'arrivée seulement.

Chapitre 21

Dix-neuf heures sept

Ilan les attendait dans le jardin d'une petite maison divisée en trois logements. Sa tante s'était absentée pour qu'il puisse parler sans qu'elle lui pose ensuite les mêmes questions. Marianne entra avec Noura, resta le temps de demander s'il avait mangé, puis alla attendre dans la cuisine. Elle ne lui dit pas ce qu'il devait raconter.

— J'ai menti sur l'heure, dit-il. Pas sur l'appel.

Il avait quitté La Traverse à dix-sept heures quarante avec une clé USB contenant des copies non autorisées. Étienne l'avait chargé de vérifier quelques scans ; Ilan avait continué et copié plusieurs dossiers en vue de les montrer à quelqu'un capable de comprendre les montants. Il pensait que certains relevaient de dépenses fictives. Il avait aussi conservé des listes de souscripteurs sans mesurer tout ce qu'elles révélaient.

À la gare, il s'était aperçu qu'un fichier était tronqué. Son téléphone était déchargé. Il avait appelé le numéro direct du bureau depuis la borne du hall. L'appel avait eu lieu après dix-neuf heures. Il s'en souvenait précisément parce que son bus avait été retenu après qu'un véhicule avait heurté une barrière à la sortie de la gare. Il avait expliqué à Étienne qu'il attendrait le suivant.

— Pourquoi dire avant sept heures ? demanda Noura.

— Parce que je devais avoir rendu le support et la clé en partant. Il m'a dit de revenir faire la copie le lendemain. Jonas pouvait voir que j'avais travaillé sur les fichiers après la fin de mon horaire. Je pensais que vous alliez lui demander.

— Vous avez parlé combien de temps ?

— Deux ou trois minutes. Il m'a demandé de lire une ligne du tableau. Puis il a dit qu'il avait un rendez-vous, qu'il fallait qu'il ferme la porte parce qu'il entendait une voiture. C'était lui. J'ai entendu sa façon de compter les colonnes : deux fois trois, pas une fois six. Il me l'a encore fait refaire.

Il ne s'agissait pas d'une reconnaissance scientifique de voix. Noura lui demanda de raconter les échanges sans y ajouter les conclusions

qu'il avait tirées. Elle fit noter les phrases dont il était sûr, puis celles qu'il reconstituait.

Ilan remit le support, qui fut conditionné pour l'examen. Il décrivit sa copie, les postes utilisés et les dossiers concernés. Il demanda plusieurs fois si son aveu effaçait le reste de sa déclaration. Noura répondit que son mensonge devrait être pris en compte, comme les éléments qui permettraient de vérifier ce qu'il disait maintenant.

La relance à l'exploitant de la borne produisit, le soir même, un résultat partiel, puis les pièces demandées : un appel vers le numéro de La Traverse avait commencé à dix-neuf heures sept. Le journal établissait la connexion, pas l'identité des deux personnes. L'agent du hall se souvenait du jeune homme parce qu'il lui avait demandé de dégager la borne pour nettoyer une flaque. Le rapport de l'incident de circulation permettait de confirmer le retard du bus et son horaire.

Maret les rejoignit lorsque Noura termina la déclaration. Il ne demanda pas à Ilan pourquoi il ne s'était pas décidé plus tôt. Il lui demanda si quelqu'un avait cherché à récupérer les copies.

Hélène Darcourt l'avait appelé le jeudi, puis le samedi. Elle savait qu'il avait continué une numérisation. Il devait rendre le support pour éviter, selon elle, que l'atelier soit accusé de diffuser des données privées. Ilan lui avait répondu qu'il n'avait rien. Jonas avait ensuite préparé sa note d'erreurs.

— Elle a menacé de vous faire perdre votre travail ?

— Elle a dit qu'elle ne pourrait pas défendre ma place si elle ignorait ce que je gardais.

Maret conserva la formulation. Il fit informer Valère de la contradiction nouvelle. La dernière présence de Sorel n'était plus la dernière conversation attribuable à Vautrin. L'hypothèse d'un meurtre avant le départ du bac devait être abandonnée, sauf à démontrer que cette conversation n'avait pas eu lieu avec lui.

Dans la cuisine, Marianne avait ouvert la fenêtre. Ilan lui demanda s'il pourrait encore entendre la voix d'Étienne. Le téléphone de son mari était toujours conservé par les enquêteurs, expliqua-t-elle. Elle chercherait, lorsqu'il serait rendu, un message qui ne concernait pas le travail.

Ilan s'assit devant la tartine qu'elle avait préparée. Il mordit dans la partie sans beurre.

Chapitre 22

Le blanc et le bleu*Mardi 23 juin*

À l'ouverture de la nouvelle audition, Valère exposa à Sorel et à son avocat les éléments qui modifiaient l'hypothèse de l'homicide. Elle ne lui promit pas la fin des poursuites financières. Le trajet du bac avait été corroboré par le paiement, le personnel et les heures de traversée. Il ne pouvait pas être revenu à La Traverse avant dix-neuf heures cinquante-quatre. Son rôle dans une éventuelle intervention d'un tiers restait une question à examiner ; aucun élément ne l'établissait alors.

Sorel demanda si la vidéo de son interpellation serait retirée. Valère expliqua ce qui pouvait être rectifié officiellement et ce qui ne dépendait pas d'elle. Il baissa la tête, puis dit où se trouvait le carton qu'il avait réellement reçu.

Il l'avait laissé à Belrive, chez sa sœur, avant de déplacer d'autres pièces le lundi suivant. Elle ignorait son contenu. Il avait demandé qu'on le garde jusqu'à ce qu'il contacte son avocat. Les policiers allèrent le chercher sur les bases autorisées et consignèrent les conditions de la remise.

Le carton portait la référence C14. À l'intérieur, les justificatifs des restitutions privilégiées, les demandes personnelles de remboursement et une enveloppe contenant les deux feuillets du reçu 47. Le blanc et le jaune mentionnaient C14. La date anticipée et l'heure de remise étaient identiques à celles du bleu. Les signatures se correspondaient. Le chiffre final du bleu avait été modifié ; l'examen matériel devrait en préciser les conditions.

Alice plaça les reproductions côte à côte, sans superposer les originaux. Elle avait demandé cette comparaison le premier jour. Entre la demande et le résultat, elle avait construit un tableau où le reçu bleu occupait une case attestée et l'appel d'Ilan une case grise. La couleur ne signifiait pas que l'appel n'avait pas existé. Elle avait pourtant laissé sa synthèse donner plus de solidité à ce qui était visible qu'à ce qui attendait encore d'être vérifié.

— On garde toutes les versions du tableau, dit-elle.

— Bien sûr, répondit Maret.

— Même celle que j’aurais envie de remplacer.

Il lui demanda de joindre une note sur le changement, sans effacer les limites qu’ils avaient déjà écrites. Noura arriva avec la déclaration de la sœur de Sorel. Elle n’avait pas ouvert le carton. Il n’était pas possible de prouver chaque minute de son séjour dans le débarras, mais les exemplaires formaient un ensemble cohérent avec les autres pièces et le registre de remise.

— La fausse référence a pu être faite avant le meurtre, dit Maret.

— Oui, répondit Alice. Ou après. Elle reste une intervention sur la pièce conservée ici. Quelqu’un a transformé une restitution de papiers compromettants pour Sorel en remise de contrats internationaux.

— Et a conservé sa signature.

Ils firent informer Darcourt de la découverte sans lui montrer tous les détails disponibles. Elle déclara qu’Étienne corrigeait parfois ses reçus après un inventaire. C14 avait pu être remis à la place de C17, ou l’inverse. Elle demanderait à Amsler de vérifier les numéros.

— Ne lui demandez rien à ce sujet, dit Maret. Nous les entendrons séparément.

— Vous allez empêcher les responsables de se parler maintenant ?

— Sur cette pièce, nous devons distinguer vos souvenirs.

La liquidatrice accepta une nouvelle audition l’après-midi. Elle demanda auparavant si la saisie des contrats retardait les opérations de liquidation. Des biens et des documents devaient être enlevés dans la semaine. Maret lui demanda la liste des transports déjà commandés et leurs destinations.

Elle répondit qu’elle la ferait établir. Il demanda les commandes elles-mêmes.

Dans le bureau d’Alice, le feuillet bleu était désormais photographié sous plusieurs éclairages. Une intervention à l’encre avait ajouté la barre supérieure du 7 et masqué une partie du 4. Le coin manquant laissait apparaître la reliure du carnet.

Noura vérifia les premières photographies de la scène. Le coin avait été absent dès l'arrivée du directeur. Elle le chercha sur chaque image du sol, sans le trouver.

Chapitre 23

La place vide

La nouvelle audition de la gardienne ne devait pas lui suggérer ce qu'il fallait se rappeler. Noura lui demanda de refaire le service du buffet depuis le début. Elle plaça les gobelets, indiqua le couloir utilisé, puis revint sur le moment où elle était allée chercher une rallonge.

La porte latérale de la salle donnait sur un passage extérieur. On pouvait sortir sans emprunter l'accueil. La gardienne avait bien vu le dossier de Darcourt sur une chaise. Sur celle où la liquidatrice s'était assise, un vêtement bleu était resté posé. Elle se rappela avoir proposé de déplacer les affaires pour permettre à un retardataire de s'installer. Personne ne lui avait répondu. Elle l'avait conduit deux rangées plus loin.

Ce souvenir ne prouvait pas une absence pendant toute la projection. Il retirait cependant sa portée au premier témoignage, où la place occupée avait été confondue avec une personne vue.

Le photographe, qui travaillait dans la cour, avait pris une série de détails de façade. Une voiture claire traversait l'arrière-plan d'une image à dix-neuf heures quatre. La plaque n'était pas lisible entièrement. Maret refusa qu'on la fasse « réapparaître » à l'aide d'un logiciel. Les informations visibles suffisaient à orienter une recherche, pas à nommer le véhicule.

Une autre personne, sortie pour téléphoner, avait vu Darcourt près de sa voiture. Elle avait pensé que celle-ci cherchait quelque chose dans le coffre. Elle n'avait pas regardé son départ. Le témoignage pouvait confirmer une sortie, pas son trajet.

À La Traverse, Marianne se souvint que la voiture de Darcourt possédait une protection transparente sur le seuil du coffre, parce qu'elle transportait souvent des cartons. On ne lui demanda pas d'identifier un véhicule sur une photographie floue. On consigna son renseignement, puis on examina les autres sources possibles.

Maret avait prévu un entretien avec Élodie. La journaliste avait reçu la correction officielle sur Sorel. Elle publierait les éléments vérifiés, y

compris le maintien des questions financières. Elle voulait aussi comprendre le reçu transformé.

— Qui a établi que le bleu était la bonne version ? demanda-t-elle.

— Personne définitivement. Nous l'avons utilisé comme une pièce authentique à comparer. Sa référence était contestée. Nous avons écrit cette contestation. Et nous avons quand même donné trop de poids à ce carton supposé dans notre hypothèse.

— Vous dites nous pour diluer ?

— J'ai signé la note. La décision de rechercher les pièces était justifiée. La version de l'homicide que nous examinions ne l'est plus. Je ne vais pas vous donner une responsabilité unique pour toutes les décisions, mais la mienne a un nom.

Élodie prit le temps de relire ses notes. Elle lui demanda si ces phrases pouvaient être citées. Maret consulta Delorme et revint avec une formulation autorisée qui conservait cette attribution. Élodie la relut, raya un mot et lui demanda de confirmer la version corrigée.

Avant de partir, elle lui apprit que La Traverse avait perdu définitivement la commande estivale. Le partenaire avait signé avec une autre entreprise. Une rectification ne rouvrirait pas cette place dans son calendrier.

Maret demanda s'il avait invoqué seulement la mort. Elle lui montra le courrier obtenu auprès d'un salarié : financement contesté, climat d'incertitude, sécurité documentaire. La mort avait accéléré un retrait que d'autres fautes rendaient déjà possible.

Dans le couloir, Noura l'attendait avec la liste des transports fournie par Darcourt. Deux commandes étaient ordinaires et avaient été confirmées par les propriétaires. Une troisième mentionnait un dépôt privé à la sortie de Ravona. Elle portait la référence C17.

Chapitre 24

Le registre effacé

Jonas Amsler reconnut son retour du lundi avant que Maret lui montre les pièces. Il avait quitté l'atelier à dix-huit heures cinq, rencontré un fournisseur, puis était revenu quelques minutes avant dix-neuf heures. Il avait ouvert la session d'administration du scanner et effacé un registre de traitement.

— Pas les fichiers, précisa-t-il. Le registre des travaux.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il faisait apparaître les dossiers de Canopée Commune comme traités et clôturés alors qu'une partie des prestations facturées ne l'était pas. Ilan avait commencé à poser des questions. Étienne en posait depuis longtemps.

Il parlait vite, en corrigeant ses propres mots. Il n'avait pas de récit dans lequel cette opération redevenait normale. Il avait pensé que la fin de l'association permettrait de fermer aussi les questions sur les factures. L'arrivée de demandes de restitution avait ruiné cet espoir.

La copie du registre avait été imprimée par Étienne avant sa mort et conservée parmi les pièces retrouvées. Ilan avait également copié certains éléments. Aucune récupération miraculeuse n'était nécessaire pour confronter Amsler à ce qu'il avait retiré du poste de travail.

— Vautrin était là quand vous êtes revenu ?

— Oui. Il m'a dit que j'effaçais la mauvaise chose. J'ai compris qu'il avait gardé une copie. Je lui ai demandé de me laisser jusqu'au lendemain pour écrire une explication.

— Il a accepté ?

— Il a dit qu'il ne me devait plus de délai.

Le directeur était reparti. Il n'avait pas de preuve permettant de dater exactement ce départ, ni de témoin le disculpant par sa seule présence ailleurs. L'appel de dix-neuf heures sept confirmait au moins qu'Étienne était encore capable de converser après le passage que lui-même reconnaissait. Il restait à vérifier qu'Amsler n'était pas revenu une seconde fois.

Maret lui demanda la provenance de la note adressée à Ilan. Darcourt lui avait suggéré de « remettre le jeune homme dans son périmètre ». Il avait rédigé la liste d'erreurs parce qu'il en connaissait. Elle n'en avait pas écrit le texte. Il l'avait imprimée après la mort, contrairement à ce qu'il avait d'abord laissé entendre.

— Vous cherchiez à le faire taire ?

— Je cherchais à savoir ce qu'il avait copié.

— Ce n'est pas différent pour lui s'il risque son emploi.

Amsler demanda qu'on ne fasse pas perdre leur travail aux autres. Maret répondit que les salariés ne devaient pas porter une responsabilité qu'ils n'avaient pas, mais que les factures ne disparaîtraient pas à leur place.

À l'issue de l'audition, le directeur remit un courriel reçu de Darcourt le lundi soir. Elle lui demandait de réserver la série internationale à un « contrôle de fin de mandat » et de ne plus la rouvrir aux salariés. Le message avait été envoyé à vingt-trois heures six. Amsler ne l'avait lu que le mardi matin, après la découverte du corps.

— Vous n'avez pas pensé à le donner avant ?

— Il ressemblait aux vingt autres instructions de la liquidation.

Le transport vers le dépôt privé avait été commandé auparavant, puis confirmé par ce message. Un autre enlèvement devait avoir lieu le mercredi 24 au matin. La pièce jointe du courriel ne figurait pas dans la liste spontanément remise par Darcourt. Elle indiquait qu'un contenant déjà entreposé devrait être joint aux archives sorties de La Traverse.

Maret la transmet à Valère. Noura appela l'entreprise de transport pour vérifier la commande. Le responsable conservait l'ordre original. Il avait reçu les références et l'adresse directement de Darcourt. Il demanda s'il devait annuler.

— Préservez vos documents et ne modifiez pas la commande sur une simple instruction téléphonique de quelqu'un d'autre, répondit Noura. Vous recevrez les indications de l'autorité compétente.

Chapitre 25

Le dépôt des Saules

Le dépôt privé se trouvait dans une ancienne remise à bateaux, en retrait de la route du lac. Maret passa devant sans entrer. La porte métallique portait trois noms d'entreprises et un numéro de téléphone. L'immeuble avait changé de propriétaire l'année précédente.

Les documents de la liquidation et les copies trouvées chez Étienne permettaient d'identifier une société des Quatre Saules. Elle louait certains espaces à des prestataires de Canopée Commune. Darcourt y possédait des droits et intervenait dans la gestion. L'information devait encore être recoupée avec les pièces obtenues sur mandat. Elle n'avait rien de clandestin par sa seule existence ; elle rendait nécessaires les questions sur des factures et des conflits d'intérêts.

Dans les scans d'Ilan, une série de paiements portait des libellés de coordination et de garde documentaire. Les instructions provenaient de Meridian Shore ou de représentants qui agissaient pour elle. Les copies suisses montraient que la société des Quatre Saules avait reçu des sommes au titre de ces prestations. Alice obtint les pièces locales permettant de vérifier quatre cent douze mille francs sur la période étudiée. Il s'agissait de recettes documentées, pas encore d'un bénéfice net ni d'une mesure globale de la fraude. Elle conserva les références de chaque virement pour éviter de compter deux fois une somme passée par plusieurs intermédiaires.

— Darcourt a payé cet immeuble avec ça ? demanda Maret.

— Une partie de l'apport vient de ces recettes. Les documents de financement le montrent. Cela n'établit pas que chaque franc est le produit d'une fraude. Les prestations existent-elles ? À quel prix ? Qui les a autorisées ? Ce sont les questions suivantes.

— Elle signait les contrats pour l'association.

— Et les recettes bénéficiaient à une société dont elle tirait avantage. Elle n'a pas déclaré ce lien dans les pièces que nous avons. Vautrin avait regroupé les factures avec l'acquisition. C'est probablement pour cela qu'il regardait C17.

Maret l'invita à remplacer probablement par une référence à ce qu'Étienne avait écrit. Alice retrouva une note sur la liste imprimée : « Demander à H.D. le bénéficiaire réel et l'accord du comité. » Le crayon et l'écriture étaient cohérents avec ses autres annotations ; l'attribution serait conservée avec ses limites.

Il ne restait plus seulement une fraude organisée à distance. Une personne installée à Ravona avait reçu des revenus, validé leur présentation et acheté un actif qui lui rapporterait encore après la disparition du programme.

Maret demanda une mesure ciblée sur le dépôt et les véhicules concernés. Valère voulut d'abord les commandes complètes, l'identité du détenteur des locaux et les motifs justifiant la recherche d'une pièce en lien avec l'homicide. Il les lui transmit sans ajouter qu'il avait désormais compris tout le réseau.

Noura devait revoir Ilan. Il venait de recevoir un nouveau message de Darcourt : la liquidatrice le priait de passer au dépôt avant l'enlèvement du lendemain. Elle savait qu'il avait rendu un support à la police, disait-elle, et souhaitait vérifier avec lui que les copies ne manqueraient pas à l'inventaire officiel. Ilan demandait s'il avait fait une erreur en le disant à sa tante, qui l'avait mentionné à une ancienne collègue de l'atelier.

Noura lui répondit de ne pas se rendre au dépôt. Elle informa Valère de cette tentative de contact et prépara avec Ilan les moyens de le joindre et de limiter les rencontres imprévues. Elle ne l'enverrait pas chez Darcourt pour obtenir une explication supplémentaire.

À dix-neuf heures, un camion de location s'arrêta devant la remise. Le conducteur consultait une feuille, puis repartit sans charger. L'intervention prévue le lendemain avait été avancée. Maret appela la procureure depuis sa voiture et lui donna l'heure exacte, ainsi que ce qu'il avait réellement vu : un véhicule, un conducteur, une porte encore fermée.

Valère demanda qu'il reste à distance pendant qu'elle examinait les éléments nouveaux.

QUATRIÈME PARTIE — CE QU'ON ENLÈVE

Chapitre 26

L'ordre de conservation

Darcourt avait appelé le transporteur à dix-huit heures vingt. La confirmation de l'entreprise parvint à Valère avec la commande originale. La liquidatrice voulait avancer un enlèvement prévu le lendemain. Elle invoquait une difficulté d'accès à la rampe de La Traverse et demandait que le contenant du dépôt soit pris séparément.

Le conducteur du camion de location n'appartenait pas à l'entreprise d'origine. Darcourt avait cherché une solution plus rapide. Maret ne savait pas ce que le véhicule devait prendre, ni si son conducteur connaissait l'enquête. Il le dit à Valère. Le camion avait été identifié sans être arrêté pour cela seul.

La procureure valida les mesures ciblées sur le dépôt et les pièces recherchées. L'atteinte possible à la preuve ne tenait pas à l'idée qu'un carton voyagerait : elle tenait à son contenu identifié, au reçu retouché, à la destination changée et aux instructions contradictoires. Elle fit préciser les lieux, les objets et le cadre d'intervention. Des policiers furent envoyés pour sécuriser les accès, sans donner au quartier l'image d'une opération contre toutes les entreprises présentes.

Maret confia à Noura la protection d'Ilan et la conservation des supports remis. Elle n'avait pas à venir au dépôt pour être près de la solution. Il lui demanda ce dont elle avait besoin, puis la laissa organiser les contacts avec le jeune homme et sa tante.

— S'il veut repartir, je ne l'enferme pas sous prétexte de sécurité, dit-elle.

— Vous lui expliquez les risques que nous avons établis. Et vous m'appellez s'ils changent.

Ce cadre lui convenait mieux qu'une promesse totale. Elle alla voir Ilan, obtint son accord pour rester chez sa tante ce soir et pour limiter les rencontres imprévues. Une patrouille fut informée de la situation. Ilan voulut savoir s'il fallait donner le message de Darcourt à son

organisme de placement. Noura répondit qu'ils distingueraient ses obligations de travail et le contenu de l'enquête, au lieu de faire circuler tout le dossier.

Au dépôt, un gérant ouvrit avec sa clé. Il tenait un cahier d'entrées et de sorties, sans lequel il ne savait plus à qui facturer les volumes. Plusieurs clients déposaient des archives, des équipements nautiques et du mobilier. Les policiers firent photographier les locaux avant de déplacer quoi que ce soit. Maret demanda la zone louée par la société des Quatre Saules.

Dans un réduit, six cartons avaient été préparés sur une palette. L'un portait C17, recouvert à moitié d'une étiquette « fin de mandat ». La liste jointe annonçait des copies sans valeur et des doublons. Le gérant n'en avait jamais contrôlé le contenu. Il avait reçu la demande de l'installer près de la porte en fin d'après-midi.

— Qui l'a apporté ?

— Mme Darcourt. Lundi dernier, après la fermeture. Je lui ai ouvert parce qu'elle m'avait appelé. Elle avait ce carton dans sa voiture et deux petits sacs. Les sacs ne sont pas restés.

— À quelle heure ?

— Autour de dix-neuf heures et demie. Je dînais. Elle m'a fait sortir avant que le plat soit prêt.

Maret ne transforma pas ce souvenir en minute exacte. Le gérant montra la note portée au cahier, puis le message reçu. Les sources permettaient de confirmer le jour et de rapprocher la visite de la plage de temps où Darcourt était absente de la réunion.

Le téléphone de la liquidatrice sonna dans la poche du gérant. Il voulut décrocher. Maret lui demanda de répondre normalement, sans prétendre que le dépôt était vide de policiers. L'homme informa Darcourt de leur présence. Elle exigea de parler au responsable.

— Vous allez ouvrir des archives dont vous n'êtes pas propriétaires ? demanda-t-elle.

— Sur mandat, répondit Maret. Le contenant est préservé. Nous devons aussi examiner votre véhicule. Vous recevrez les décisions qui vous concernent.

— Il est chez moi. Mon frère en a besoin demain.

Maret lui expliqua les dispositions pour éviter qu'il soit utilisé avant la mesure. Elle protesta sur la nécessité de travailler, puis demanda si elle devait venir. Il lui indiqua les modalités de l'audition et lui demanda de rester joignable.

Le gérant coupa l'appel. Sur la palette, le carton C17 n'avait pas été fermé avec le même ruban que les cinq autres. Maret le fit noter, puis recula pour laisser les techniciens procéder.

Chapitre 27

La rampe*Mercredi 24 juin*

À six heures cinquante, Noura rejoignit La Traverse. L'enlèvement du matin avait été suspendu dans son périmètre utile à l'enquête. Les objets appartenant à d'autres clients pouvaient encore partir sous les contrôles prévus. Elle ne voulait pas que le bâtiment devienne un bloc que personne n'osait toucher.

Le transporteur initial attendait près de son véhicule. Il avait une commande de quatre palettes de mobilier et deux listes d'archives. Il avait reçu, depuis la veille, trois versions des instructions. Son entreprise facturerait le temps d'attente. Amsler lui demandait de patienter sans savoir qui paierait.

Marianne arriva pour terminer les emballages dont elle avait conservé la charge. Elle n'avait pas été appelée par la police. Elle voulait honorer ses dernières heures de travail. Ilan l'accompagnait ; sa tante avait accepté de le déposer après avoir parlé avec Noura. Il n'entrerait pas dans le bureau des restitutions. Il pouvait rester dans la cour ou repartir.

Darcourt se présenta un peu après sept heures. La voiture utilisée la veille du meurtre avait été immobilisée pour les examens ; elle avait emprunté celle d'un proche. Elle venait, disait-elle, permettre que les opérations non concernées se poursuivent. Son avocat devait la rejoindre pour l'audition. Elle refusa d'abord de remettre le dossier de transport qu'elle tenait sous le bras, puis accepta qu'il soit traité selon les décisions notifiées.

Noura la conduisit vers la salle de formation. La liquidatrice aperçut Ilan et l'appela.

— J'ai besoin que tu identifies les scans. Tu sais ce que tu as fait. Personne d'autre ne pourra le confirmer.

Le jeune homme s'arrêta. Marianne lui prit le sac qu'il portait, pour qu'il n'ait pas à choisir entre obéir et le poser au milieu du passage.

— Nous avons déjà sa déclaration et les supports remis, dit Noura. Nous le reverrons pour les vérifications nécessaires.

— Je lui demande simplement de travailler.

— Ce matin, il n'est pas à votre disposition pour cela.

Darcourt se tourna vers Amsler, qui restait près du camion. Le directeur ne lui donna pas l'appui attendu. Il demanda qu'on laisse passer une palette. Le conducteur avait déjà avancé le hayon.

L'espace se rétrécit entre les deux véhicules. Une salariée tenta de sortir un chariot pour contourner les discussions. Ilan se précipita pour l'aider. Noura lui fit signe de s'arrêter, puis dégagea elle-même le passage. Darcourt avait profité du mouvement pour s'approcher du jeune homme.

— Si tu laisses croire que nous avons truqué les dossiers, il faudra expliquer pourquoi tes copies ne correspondent pas aux originaux.

— Elles correspondent, dit-il.

— Tu n'en sais pas assez pour dire ça.

Il recula. Noura demanda à Darcourt de cesser cet échange et la conduisit vers la salle. La liquidatrice voulut lui passer devant ; l'inspectrice resta à distance suffisante pour ne pas transformer le refus en contact physique. Un collègue ouvrit la porte. Darcourt entra, posa son dossier et demanda qu'on appelle son avocat immédiatement.

Dehors, le transporteur réexamina ses listes avec Amsler. Les cartons suisses qui devaient être conservés ne partiraient pas. Le mobilier inventorié pouvait sortir. Noura avait insisté pour que cette différence soit concrète : un salarié avait déjà commencé à coller des étiquettes d'enlèvement sur des caisses qu'il croyait toutes autorisées.

Marianne alla décrocher une petite plaque au nom d'Étienne sur son casier. Noura la lui fit laisser jusqu'à la remise formelle, parce que d'autres effets devaient encore être vérifiés. La réponse lui coûta. Elle n'était pas motivée par la plaque elle-même ; elle voulait éviter que les affaires circulent avant qu'on sache lesquelles avaient été manipulées.

Marianne reposa le tournevis.

— Vous pouvez dire que vous ne savez pas encore, dit-elle. Je comprends mieux que si vous dites procédure.

Noura acquiesça et reprit l'inventaire avec elle. À côté des lunettes d'Étienne, une enveloppe sans contenu portait la référence C17. Marianne ne l'avait jamais vue ouverte. Elle savait seulement qu'il l'avait rapportée chez eux le dimanche pour comparer des factures. Le carton n'était donc pas une série nouvellement renommée le lundi pour remplacer C14. Son identité documentaire précédait la fausse correction.

L'enveloppe fut préservée. Marianne resta pour expliquer quand elle l'avait vue et où elle l'avait retrouvée dans les affaires remises. Elle n'ajouta rien sur le contenu qu'elle ignorait.

À huit heures douze, Maret reçut le premier signalement de l'examen du véhicule : un fragment de feuillet bleu avait été retrouvé sous une garniture du coffre. Il ne partit pas l'annoncer à Darcourt. Il demanda qu'on conserve les étapes de la découverte, puis les conditions de comparaison avec le carnet.

Noura était restée dehors. Ilan voulait rentrer. Elle le fit raccompagner selon ce qu'ils avaient convenu. Il emporta le poirier aux feuilles pâles, avec l'accord de Marianne et après vérification qu'il n'avait aucune utilité pour l'enquête. Le pot tenait dans un carton sans numéro.

Chapitre 28

L'angle du feuillet

Les examens ne furent pas achevés en une matinée. Le fragment de papier pouvait être comparé au coin manquant rapidement ; les analyses des traces prirent davantage de temps. Maret exigea que ces deux rythmes ne soient pas confondus dans la note qu'il recevrait.

Le rapprochement matériel montrait que les bords correspondaient au feuillet bleu du reçu 47. Les fibres aux lignes de déchirure et le cadre imprimé s'ajustaient. Ce résultat identifiait l'origine du fragment ; il ne racontait ni le geste qui l'avait arraché ni la personne qui l'avait transporté.

À l'ouverture du carton C17 saisi au dépôt, les techniciens avaient relevé des traces sur le ruban et une zone de carton. Les pièces internes incluaient les factures de coordination, les réserves d'Aster Vale, les échanges avec la coopérative horticole et les instructions de Meridian Shore. Certaines feuilles annoncées par l'inventaire manquaient ; des copies existaient dans les fichiers d'Ilan et les imprimés d'Étienne.

La désignation du carton ne pouvait plus raisonnablement être expliquée par un simple échange de numéros entre deux lots identiques. C14 contenait les restitutions privilégiées. C17 rassemblait les dépenses internationales et le bénéfice de la société des Quatre Saules. La correction du reçu reliait à Sorel une sortie qu'il n'avait pas effectuée.

Le gérant du dépôt confirma formellement avoir reçu C17 de Darcourt le lundi soir. Il la connaissait et avait parlé avec elle. Le message qui lui avait fait ouvrir et le cahier des mouvements renforçaient son souvenir. Le contenu n'avait pas été constaté à cet instant ; le contenant et sa référence avaient été enregistrés.

La liquidatrice avait d'abord déclaré n'avoir quitté la réunion que pour les toilettes et un appel. Elle avait ensuite demandé, par l'intermédiaire de son avocat, que cette phrase soit précisée : elle aurait aussi « mis à l'abri un lot destiné à la liquidation ». Il n'était pas question de lui refuser une correction. La correction devait être conservée avec la première version et les faits qui l'avaient provoquée.

Jeudi 25 juin, les analyses préliminaires furent suivies des résultats utiles. Les traces du fragment comportaient du sang attribué à Vautrin par comparaison. D'autres traces avaient été relevées dans le coffre et sur l'extérieur de C17. Les experts n'en donnaient pas une date exacte par l'analyse seule. La cale en fonte portait également des traces compatibles avec son utilisation contre la victime et avec les lésions décrites. Elle n'était pas identifiée comme arme uniquement parce qu'elle était lourde.

Le déplacement du corps était soutenu par la répartition des traces dans le bureau. La chute depuis l'escabeau n'expliquait pas cette distribution sans opérations supplémentaires. Il s'agissait d'un ensemble de constatations, pas d'une conclusion tirée d'une photographie isolée.

— Elle pouvait transporter le fragment innocemment, dit Valère à Maret.

— Oui, si elle avait manipulé ce feuillet après sa remise ou si quelqu'un l'avait placé dans sa voiture. Il faut examiner ces possibilités.

— Du sang plus ancien ?

— Possible par l'analyse seule. Le feuillet a été utilisé lundi soir et les deux copies parties avec Sorel permettent de situer sa rédaction. Nous n'avons pas de blessure antérieure rapportée expliquant les traces sur le reçu, le carton et le coffre. Cela ne suffit pas seul. Sa visite au dépôt, le faux et les ordres d'enlèvement donnent le reste du contexte matériel.

Valère lui demanda les accès au véhicule. Darcourt en était la conductrice habituelle. Son frère n'avait pas conduit ce lundi. Les autres usages identifiés furent vérifiés ; aucune présence tierce ne fut établie dans la plage examinée. La porte du coffre n'avait pas une propriété magique : elle pouvait être ouverte par une personne possédant la clé. Il fallait rechercher laquelle, pas affirmer qu'aucune autre n'avait existé.

Alice avait composé la synthèse en colonnes de faits et d'explications concurrentes. Amsler avait effacé un registre, mais aucune pièce ne le reliait au transport de C17 ou au feuillet arraché dans le véhicule. Les investigations à son sujet continueraient pour les factures et la destruction de traces. Les déplacer vers Darcourt ne les annulait pas.

Maret relut sa note du lundi. Il la joignit à la nouvelle. Cette fois encore, il signa les limites avant de signer les conclusions.

Chapitre 29

Les Quatre Saules*Vendredi 26 juin*

Darcourt avait demandé à voir la copie des comptes avant de répondre sur le meurtre. Son avocat prit connaissance des pièces accessibles. L'audition porta d'abord sur les revenus et l'immeuble. Elle suivait les factures avec un crayon, ne marquant que les dates et les montants qu'elle contestait.

La société des Quatre Saules n'avait pas été créée uniquement pour Canopée Commune. Darcourt y avait placé des économies et un petit local qu'elle utilisait depuis plusieurs années. Les premières factures correspondaient à de vraies tâches : préparation de courriers, classement, gestion des listes. Les souscripteurs étaient moins nombreux, les montants plus modestes. Le passage aux commissions de coordination avait eu lieu après l'arrivée de Meridian Shore.

— Qui a fixé leur taux ? demanda Valère.

— Varnel et Derval. Ils disaient que le développement ne pouvait pas être payé comme du secrétariat.

— Quel développement faisiez-vous ?

— J'organisais les partenaires. Les dossiers. Les présentations.

Alice posa devant elle une facture de soixante-quatre mille francs, puis les travaux auxquels elle était censée correspondre. Le descriptif avait été repris d'une facture précédente. Un prestataire avait déclaré n'avoir pas effectué la mission. Darcourt expliqua qu'il s'agissait d'une enveloppe de coordination, non d'une rémunération au temps passé.

— Pourtant, vous avez joint une liste de tâches déclarées accomplies, dit Valère.

La liquidatrice admit que la liste n'aurait pas dû être jointe sous cette forme. Elle avait accepté parce que les comptes présentaient ces sommes comme une avance sur des revenus futurs. Les mots avance et développement avaient permis de laisser les coûts sans résultat visible.

L'achat de l'immeuble était plus difficile à déplacer vers une formule. Darcourt avait prévu d'y accueillir une partie de La Traverse à

meilleur prix, expliqua-t-elle. Le projet existait. Des plans le montraient. Elle avait discuté du loyer avec Amsler et laissé entendre que les travaux pourraient être financés par un mécène.

— Vous auriez été propriétaire et bailleuse, dit Maret.

— Oui. Je n'ai jamais dit que je donnerais le bâtiment.

— Le comité connaissait votre bénéfice sur les commissions ?

— Il connaissait mes prestations.

— Ce n'est pas la même information.

Elle demanda une interruption. Dans la pièce voisine, Paul attendait un proche qui devait l'accompagner pour organiser les jours suivants. Il n'était pas entendu comme un instrument de pression sur sa sœur. Maret fit confirmer qu'on lui avait expliqué où aller et qui l'aiderait pour les courses. Darcourt aperçut le sac contenant le pain et se détourna.

À la reprise, Valère revint aux courriers d'Aster Vale et de la coopérative. Darcourt avait conservé ces alertes, demandé des corrections partielles, puis validé de nouveaux documents ne faisant plus apparaître la contestation. Elle n'avait pas inventé les compétences du cabinet ni la pépinière. Elle avait accepté que ces réalités continuent d'appuyer une garantie que personne ne donnait et un programme que le site montré n'exécutait pas.

— Je pensais qu'on rattraperait le retard, dit-elle.

— À partir de quand n'y avez-vous plus cru ?

Elle regarda son avocat. Il lui rappela qu'elle pouvait ne pas répondre. Elle donna néanmoins une période : l'hiver précédent. Depuis lors, elle avait continué à recevoir des commissions et à valider des présentations. Son désir de maintenir l'atelier expliquait les premiers arrangements ; il n'expliquait pas à lui seul l'acquisition d'un bien à son nom et la rémunération qui se poursuivait.

Maret ne lui dit pas que tout le mécanisme était résolu. Varnel et Derval restaient à entendre ; leurs explications, leurs comptes et certaines opérations étrangères n'étaient pas encore disponibles. Mais cette absence ne rendait pas indécidable ce que Darcourt avait elle-même signé.

Valère suspendit l'audition pour permettre une nouvelle consultation avec l'avocat. Dans la salle vide, Alice rassembla les factures dans l'ordre où elles avaient été présentées. Elle laissa celle de soixante-quatre mille francs au sommet, avec son descriptif séparé, pour qu'il soit impossible de la lire comme une simple somme.

Chapitre 30

Le geste

L'audition reprit après une longue interruption. Darcourt ne voulait plus regarder les photographies du bureau. Son avocat demanda que chaque pièce lui soit annoncée avant d'être montrée. Valère accepta d'organiser les questions clairement ; elle ne renonça pas aux éléments nécessaires.

Maret commença par la réunion. À dix-huit heures cinquante-cinq, Darcourt était photographiée dans la salle. Elle y était de nouveau à dix-neuf heures trente-sept. Entre les deux, elle avait quitté les lieux. Elle reconnut désormais être allée à La Traverse, puis au dépôt.

— Pourquoi ne pas l'avoir dit ?

— Parce que j'avais emporté C17 et que vous auriez confondu ce déplacement avec sa mort.

— Le reçu nous a fait attribuer ce déplacement à Sorel.

— Étienne avait fait une erreur.

Maret fit présenter les trois versions. Les exemplaires partis avec Sorel mentionnaient C14. Le carton retrouvé chez sa sœur contenait les pièces de C14. Celui porté par Darcourt au dépôt contenait la série C17, identifiée avant le lundi. La prétendue correction faisait apparaître comme remise à Sorel une sortie dont elle était l'auteure. Aucun inventaire n'appuyait un échange des contenus.

— Vous avez changé le chiffre ? demanda Valère.

Darcourt ne répondit pas tout de suite. Elle regarda le bord déchiré.

— J'ai changé le chiffre.

L'avocat demanda qu'elle puisse préciser sa réponse. Elle confirma l'intervention sur le feuillet bleu et expliqua qu'elle voulait empêcher que la série soit rouverte pendant la liquidation. La signature de Sorel était déjà là. Elle l'avait laissée.

— Pourquoi Sorel devait-il apparaître comme celui qui l'emportait ?

— Il avait décidé pour les remboursements. Il nous avait tous mis dans une situation impossible.

— Cela ne lui donnait pas ce carton.

La procureure fit consigner la réponse et ses limites. Puis Maret aborda le fragment retrouvé dans le véhicule, le sang, les traces dans le bureau et la cale. Aucun résultat n'était présenté comme un moyen de lire une intention. Les pièces établissaient une intervention matérielle, sa dissimulation et le mouvement du carton ; elles rendaient de moins en moins soutenable une visite sans lien avec la violence.

Darcourt affirma d'abord qu'Étienne s'était blessé en tombant. Elle avait paniqué et emporté les documents. Elle ne savait pas pourquoi le corps semblait déplacé. Elle avait voulu ranger avant que les salariés arrivent. Le récit changeait à mesure que les objets entraient dans la conversation.

Maret ne la força pas à ajouter une explication à chaque pièce. Il lui demanda simplement où se trouvait la cale lorsqu'elle était entrée.

— Au pied de la porte.

— Et après ?

Elle resta silencieuse. Valère lui rappela qu'elle pouvait ne pas répondre. Son avocat demanda une nouvelle pause. À la reprise, Darcourt choisit de parler.

— Je l'ai prise. Je l'ai frappé.

Elle n'ajouta pas que l'objet avait voulu quelque chose à sa place. Elle nia avoir projeté de le tuer avant d'arriver. Étienne lui avait refusé le carton et annoncé qu'il transmettrait les pièces, y compris celles qui compromettaient Sorel, Marianne et Amsler. Elle lui avait demandé un délai. Il avait voulu appeler quelqu'un. Elle avait saisi la cale qui retenait la porte.

— Une fois, dit-elle. Je vous dis une fois. Je ne vais pas inventer le reste parce que je ne le supporte pas.

Le nombre de coups serait examiné à partir des constatations, sans adopter la déclaration comme une mesure. Elle reconnut avoir déplacé l'escabeau et le corps pour faire croire à une chute. En prenant le carnet, elle en avait arraché le coin. Elle avait transporté C17 dans le coffre, déposé le carton et regagné la réunion. Elle avait ensuite expliqué la disparition par le reçu modifié.

L'aveu ne remplaçait pas les pièces. Il devait être confronté aux horaires, aux traces et aux éléments qu'elle connaissait déjà par la

procédure. Les enquêteurs ne pouvaient pas le traiter comme une démonstration complète de tous les actes financiers commis par d'autres.

— Vous aviez pensé qu'on chercherait Sorel, demanda Maret.

— Il avait un motif que vous comprendriez.

Elle prononça la phrase sans insister. Maret ne lui répondit pas sur l'intelligence du piège. Il demanda quand elle avait décidé de lui attribuer C17. Après le coup, dit-elle. Cette chronologie devait aussi être vérifiée ; le récit de sa décision ne suffisait pas à fixer ce qu'elle avait prévu.

Valère clôtura cette séquence et engagea les mesures requises pour la suite. Maret reprit les trois photographies du reçu. Sur sa note, il maintint séparés le geste reconnu et l'intention déclarée ; les constatations ne permettaient pas d'adopter automatiquement la seconde.

Darcourt demanda si Paul savait qu'elle ne rentrerait pas. Un proche avait été prévenu pour l'accompagner. Elle voulut lui faire dire où étaient les tickets de courses. Valère fit transmettre cette information sans la mêler aux messages sur les faits.

Maret sortit avec les reproductions du carnet. Dans le couloir, il s'arrêta pour relire le nom d'Étienne, encore visible sur la copie blanche. Il avait enfin un geste, une personne et des pièces qui pouvaient être discutées. Il les porta à Alice, qui attendait pour vérifier la transcription, et s'assit près d'elle.

Chapitre 31

Les choses qu'on annonce

Marianne demanda qu'on ne lui lise pas la déclaration de Darcourt en entier. Elle souhaitait connaître les faits retenus dans l'enquête, les raisons pour lesquelles on lui attribuait le geste, et les étapes qui suivraient. Le récit exact du déplacement du corps attendrait. Son avocat l'accompagnait.

Maret s'en tint à ses questions. Il lui montra les copies du reçu, expliqua le transport et la découverte du fragment. Il précisa ce que Darcourt avait reconnu et ce qui restait à examiner. Marianne demanda si la meurtrière avait utilisé l'expression accident. Il répondit qu'elle niait avoir projeté la mort et que la qualification relevait de la procédure, pas de son propre choix de vocabulaire.

— Ne lui donnez pas le mot d'Étienne. C'est ce qu'il disait quand il cassait un verre.

Maret ne promit pas une qualification. Il nota la remarque comme une parole de Marianne, non comme une preuve d'intention.

Elle souhaitait aussi savoir ce qui serait dit des remboursements. Son avocat intervint pour distinguer le dossier de la mort et les questions où elle pouvait être concernée. Marianne l'écouta, puis demanda que les quinze personnes ne soient pas présentées comme ayant inventé leur besoin d'argent. Ce besoin avait été vérifié de manière inégale, admit-elle. La faute du choix ne signifiait pas que les difficultés n'existaient pas.

— Nous donnerons les documents qui permettent de l'établir, dit-elle. Mais je ne veux pas que ce soit moi qui fixe encore ce que vous verrez.

Elle avait préparé une enveloppe d'échanges et une liste de pièces manquantes. Son avocat vérifia les références avant la remise. Noura consigna la réception. Marianne ajouta, à côté de deux noms, la date à laquelle elle pourrait obtenir les justificatifs demandés.

Lucie attendait à la sortie. Marianne l'avait invitée, sans lui dire comment l'entretien se terminerait. Elles devaient aller classer les dossiers du collectif à la boutique. Marianne avait proposé son aide en

comptabilité, à condition de ne pas décider quelles demandes étaient prioritaires. Lucie avait accepté un essai, pas un pardon.

— Vous avez appris qui l’a tué ? demanda la commerçante.

Marianne dit le nom. Lucie regarda Noura, qui confirma les informations rendues publiques. La commerçante sortit son téléphone pour prévenir quelqu’un, puis le remit dans sa poche.

Elles partirent à pied. Marianne tenait l’enveloppe où figuraient les prochains rendez-vous ; Lucie portait une boîte destinée à recueillir les nouvelles copies. À l’angle de la rue, la veuve s’arrêta devant une boulangerie. Elle entra seule, en ressortit avec un petit pain et recommença à marcher.

Dans le bureau, Maret termina le compte rendu. Il avait envie d’écrire qu’elle avait accueilli la vérité avec courage. La formule ne servirait à aucune pièce, et il ne savait pas ce qu’elle avait dû retenir pour rester assise. Il décrivit les documents remis, les questions posées et les limites demandées.

Noura lui apporta une copie de l’inventaire des affaires personnelles. Le couteau à greffer pourrait bientôt être rendu. Les lunettes aussi. La veste restait conservée pour un examen complémentaire. Marianne avait demandé le délai prévisible. Noura lui avait donné celui annoncé, avec la possibilité qu’il change.

— Elle a dit qu’elle voulait planter les boutures chez sa mère, ajouta l’inspectrice.

— Celles de la rampe ?

— Ilan en garde une. Les autres, oui.

Maret signa la remise des objets disponibles. Le reçu n’utilisait pas le mot bénéficiaire. Il portait « personne recevant » et la liste détaillée, rien de plus.

Chapitre 32

La note du lundi*Lundi 29 juin*

Delorme réunit l'équipe sans les féliciter pour l'aveu. Les demandes étrangères continuaient, les pièces financières devaient être expertisées et le dossier de l'homicide n'était pas un jugement. Il voulait surtout un retour sur les décisions prises avant la contradiction de l'appel.

Maret apporta les deux synthèses, celle du lundi 22 et celle du jeudi. Alice avait conservé les tableaux successifs. Noura avait préparé la chronologie des démarches auprès d'Ilan et de la borne de la gare. Personne n'avait nettoyé les versions pour leur donner l'apparence d'une progression régulière.

— Qu'auriez-vous dû faire autrement ? demanda Delorme.

Maret répondit qu'il aurait dû rendre plus visible, dans l'usage opérationnel du modèle, l'incertitude sur le dernier contact vivant. Il avait écrit cette incertitude ; les mesures avaient ensuite été lues à l'extérieur comme une certitude sur le meurtre. La vidéo n'avait pas été diffusée par son équipe. Cela ne supprimait pas la nécessité de prévoir ce qu'une interpellation pouvait produire.

— Vous l'auriez reportée ?

— Pour retrouver les documents financiers, non. Pour adopter la version du meurtre comme axe dominant, oui. J'aurais séparé davantage les objectifs et limité le récit qu'on s'était fait autour du carton disparu.

Alice parla du tableau. Le bleu du reçu était un élément matériel. L'appel d'Ilan reposait alors sur un témoignage imprécis. Elle avait raison de les distinguer. Elle avait tort de laisser la différence de statut se transformer, dans sa propre lecture, en une différence d'existence.

— Une case en attente n'est pas une case vide. J'ai changé le modèle de présentation pour que cette attente reste visible dans la synthèse.

Delorme demanda si cela aurait empêché l'erreur. Alice répondit que non, pas à lui seul. Le modèle ne pouvait pas décider à leur place. Elle

aurait dû rappeler plus fermement ce qui ferait tomber leur séquence avant d'en soutenir l'usage.

Noura parla du délai. Elle avait laissé plusieurs possibilités à Ilan pour venir, par crainte de le brusquer après ce qu'il avait déjà subi au travail. Elle ne pouvait pas garantir qu'une audition plus précoce l'aurait conduit à dire l'heure véritable. Elle aurait toutefois pu lui expliquer dès le départ que cette heure concernait la vie de Vautrin après le passage de Sorel, pas seulement ses propres manquements.

— Je l'ai protégé du directeur avant de lui faire comprendre ce que son silence protégeait aussi. Ce n'était pas assez.

Le commissaire inscrivit trois actions, chacune rattachée à une personne. Il demanda à Maret de rester à la fin. Alice et Noura sortirent avec leurs notes.

— Vous attendez une sanction ?

— Je m'attends à ce qu'on examine mes décisions.

— Elles seront examinées. Je ne vais pas fabriquer un rapport disciplinaire pour montrer que nous savons corriger un dossier. Et je ne vais pas utiliser l'aveu pour prétendre que le premier suspect ne vous a rien coûté.

Maret accepta. Il demanda que Sorel reçoive les rectifications nécessaires. Delorme indiqua ce qui avait déjà été fait et ce qui devait encore être précisé avec Valère.

En sortant, Maret passa devant la salle où Alice avait laissé les trois reproductions du reçu. Elle les gardait pour terminer les comparaisons, pas pour décorer la résolution. Il s'arrêta près de Noura, qui préparait un entretien avec le transporteur.

— Vous poursuivez les vérifications du retour d'Amsler ?

— Oui. Il a reconnu des faits, mais je veux encore confronter ses heures aux traces ordinaires. Pour savoir ce qu'il a fait. Et ce qu'il n'a pas fait.

Maret lui dit de continuer. Il ne lui demanda pas de lui soumettre chaque question avant de partir.

Chapitre 33

Les collections

Alice resta au bureau plus tard que prévu pour terminer une page qu'elle n'arrivait plus à lire. Les nombres étaient justes, les références aussi. Elle avait besoin d'une pause qui ne soit pas le trajet jusqu'à une autre source.

Elle rentra et ouvrit la boîte dans laquelle elle conservait ses travaux de reliure. Un album de photographies attendait depuis trois mois. Sa propriétaire avait demandé une réparation simple, qui laisse les marques de l'usage. Alice avait préparé les pièces, calculé les largeurs, puis retardé le moment de les coller. Elle craignait de rendre la couverture plus rigide que les pages.

Elle posa sur la table la règlette qu'elle emportait parfois au travail. Le carnet à spirale resta dans son sac. Elle n'avait pas besoin d'établir une matrice pour placer une bande de papier.

L'atelier de conservation avait envoyé un message bref. Le poste avait été attribué. On lui demandait l'autorisation de garder son dossier pour d'autres besoins. Alice accepta, sans écrire qu'elle regrettait seulement un problème d'agenda. Elle avait voulu ce travail. Elle avait choisi d'être présente à l'enquête au moment où une décision engageait les autres. Les deux phrases pouvaient rester vraies sans se réduire à une consolation.

Le lendemain, elle apporta l'album terminé à sa propriétaire, une ancienne enseignante qui habitait près de la gare. La femme feuilleta les pages, vérifia que les photographies ne s'étaient pas détachées et demanda si Alice accepterait d'en réparer un second. L'analyste donna un délai plus long, mais elle le donna réellement.

Au bureau, Maret remarqua un reste de colle sur son pouce. Elle lui parla de l'album avant qu'il lui pose une question sur les comptes. Il fut surpris de ne pas connaître cette activité. Il ne prétendit pas qu'elle l'avait cachée. Il ne lui avait pas demandé.

— J'avais posé une candidature, ajouta-t-elle. Elle n'a pas abouti. Je ne suis pas certaine de rester ici pour toujours.

— Je comprends.

— Il faut le comprendre même si la prochaine enquête tombe au même moment.

Maret répondit qu'ils devraient alors organiser l'équipe. Alice accepta cette réponse pratique. Elle ne demandait ni une promesse ni une déclaration de besoin.

Noura arriva avec une lettre que Jacqueline avait rédigée pour sa formation. Elle la relisait avant de la lui rendre. Sa mère avait supprimé une phrase d'excuse au début et demandé des informations précises sur les horaires. La question des anciens formulaires n'avait pas disparu. Jacqueline voulait néanmoins faire une démarche qui ne commence pas par elle.

Alice proposa de vérifier la clarté de trois phrases, sans toucher au reste. Noura lui tendit la feuille. Elles travaillèrent quelques minutes sur le texte avant de revenir aux contrats de la Traverse.

À midi, un nouveau lot de pièces suisses arriva. Il confirmait certains paiements et contredisait un total annoncé par un promoteur. La collecte réelle ne se lisait pas dans un slogan ni dans un chiffre rond. Alice ouvrit un tableau, mais conserva à côté les opérations qui attendaient encore une réponse étrangère. Elle refusa de les compléter avec les montants d'une brochure pour que l'ensemble paraisse terminé.

Sur la première ligne de la synthèse, elle écrivit la date de l'état des connaissances. Puis elle alla déjeuner avant que le dossier l'en empêche de nouveau.

Chapitre 34

Le dernier jour de La Traverse

L'atelier ne ferma pas d'un seul coup. Les commandes restantes furent terminées, les outils rendus à leurs propriétaires et les contrats examinés séparément. La perte du marché communal, les irrégularités de facturation et les besoins de trésorerie avaient fini par rendre l'activité impossible dans ses locaux. Les salariés reçurent des propositions différentes, certaines utiles, d'autres trop loin de chez eux ou trop courtes pour être acceptées.

Au début de juillet, Marianne revint pour la dernière demi-journée prévue à son contrat. Elle avait voulu la faire. Amsler, accompagné pour les opérations qu'il ne devait plus gérer seul, préparait les listes de remise. Il ne lui demanda pas de pardonner les factures. Il lui demanda où Étienne rangeait les embouts de visseuse, parce qu'ils appartenaient à une caisse qu'un client viendrait chercher.

— Boîte de thé verte, dit-elle. Derrière les gants.

Il les trouva. Elle vérifia les quantités sans les reprendre dans ses propres poches.

Sorel arriva avec une caisse de livres qu'il avait retirés autrefois de l'atelier. Il n'était plus retenu pour le meurtre sur la base de la première hypothèse. Les poursuites sur ses actes financiers continuaient. La caisse ne mettait pas fin à ces actes. Elle contenait quatre ouvrages dont Étienne avait noté le prêt au crayon.

Un salarié refusa de le saluer. Un autre lui serra la main et le remercia pour la machine, puis demanda ce qui arriverait à l'argent qu'il avait employé. Sorel dit qu'il ne le savait pas encore. Il n'utilisa pas le remerciement pour éviter la question.

Maret et Noura vinrent uniquement pour la remise d'objets autorisée et les dernières constatations nécessaires. Le bâtiment ne leur appartenait pas davantage parce qu'ils avaient résolu le geste. Marianne récupéra enfin la plaque du casier. Elle demanda qu'on la place dans le même sac que les lunettes.

Le carnet des restitutions resta sous scellés. Il aurait été commode de l'emporter comme un symbole, mais son original devait demeurer disponible pour le contradictoire. La photographie du bon 47 ne devint pas un souvenir destiné à la veuve. Marianne demanda plus tard, par son avocat, les copies qu'elle pourrait recevoir.

Ilan avait trouvé quelques demi-journées de travail chez Lucie. Il continuait à chercher un contrat de formation. La réparation des appareils ne remplaçait pas l'emploi perdu, mais la boutique lui permettait d'arriver sans Amsler ni Darcourt pour interpréter chaque question qu'il posait. Il venait chercher une chaise qui lui avait été réservée dans la vente de mobilier. Elle avait un pied court. Étienne lui avait appris comment le mesurer avant de coller une cale.

— Je peux la garder ? demanda-t-il encore.

La personne chargée de la vente vérifia le reçu et lui dit oui. Il souleva la chaise sans emporter d'autre objet.

Dans le local vide des restitutions, Maret regarda la marque laissée sur le sol par la table. L'escabeau et la cale n'y étaient plus. La mort n'avait pas disparu avec eux. Il n'avait cependant aucune nouvelle preuve à chercher dans cet espace nettoyé. Il sortit sans faire attendre Noura pour une intuition supplémentaire.

Marianne distribuait les dernières boutures. Elle en garda deux, donna un pot à une salariée, un autre à Lucie. Le poirier d'Ilan avait fait une feuille plus sombre. Il le montra sans en tirer de conclusion sur le reste.

La porte du hangar resta ouverte le temps du dernier chargement. Quand le camion partit, Amsler voulut baisser le rideau métallique. Il s'arrêta et demanda à l'employée chargée des remises si l'inventaire était terminé. Elle vérifia, signa et lui donna son nom pour la liste.

Noura nota l'heure du départ de la dernière pièce utile à son rapport. Marianne attendit qu'elle finisse, puis verrouilla le casier vide avec la clé qu'on venait de lui rendre. Elle emporta la clé et la plaque séparément.

Épilogue

La copie

Octobre 2026

Le dossier de la mort avait avancé jusqu'aux étapes où les mots se disputent plus longuement que les objets. Les déclarations de Darcourt avaient été confrontées aux examens et aux témoignages. La suite judiciaire restait ouverte. Les investigations financières n'avaient pas rendu aux souscripteurs la somme annoncée dans les bilans commerciaux. Des pièces étrangères arrivaient ; d'autres étaient encore attendues. Varnel et Derval faisaient l'objet des démarches engagées à partir d'actes documentés. Leur absence ne servait ni à les innocenter ni à leur attribuer tout ce qui avait été commis à Ravona.

Maret reçut Marianne un matin où elle devait ensuite rejoindre l'entreprise de peinture. Elle disposait de vingt minutes. Elle avait demandé une copie autorisée du reçu 47 et la confirmation que l'exemplaire modifié ne serait pas présenté sans les deux autres.

— Les versions seront examinées ensemble, lui dit-il. Avec leur provenance et les analyses.

Elle prit la reproduction blanche. Le nom de Sorel y figurait toujours. Il avait reçu C14 à dix-huit heures quarante-deux. Étienne avait préparé la date du lendemain. La signature d'un homme mort n'était plus une énigme créée par une date ; elle attestait une remise imparfaite, faite à une personne précise avant que quelqu'un transforme son numéro.

Marianne demanda qu'on lui explique le petit texte ajouté au bas de la copie. Maret le lut : il précisait qu'il s'agissait d'une reproduction, désignait la pièce d'origine et la date de remise autorisée. Pas une déclaration de clôture, pas une garantie sur l'ensemble du dossier.

Elle posa l'enveloppe sur ses genoux.

— La Traverse avait une case pour dire que tout était restitué, dit-elle. Étienne la cochait souvent quand il restait seulement une paire de clés ou un dossier à venir chercher. Il disait qu'on savait qui les gardait.

— Il restait une liste ?

— Pas toujours. C'est ce qui m'occupe chez Lucie maintenant. Nous gardons les demandes qu'on n'a pas réglées. Nous les datons à chaque réponse. Elles prennent plus de place que les autres.

Elle ne demandait pas l'approbation de Maret. Elle lui racontait le travail qu'elle faisait et la difficulté de le poursuivre sans promettre des résultats. Les souscripteurs s'impatientaient. Certains lui reprochaient encore les quinze enveloppes. Elle avait répondu à leurs questions, puis à d'autres dans la procédure. Elle ne considérait pas qu'un aveu de sa part devait mettre fin à leur colère.

Le téléphone du bureau sonna. Maret le laissa à sa collègue pendant les quelques minutes qui restaient. Marianne sortit une photographie des deux poiriers plantés chez sa mère. Les racines de l'un avaient souffert du transfert. L'autre tenait bien. Elle avait réutilisé les tuteurs qu'Étienne coupait dans des chutes de bois.

— Ilan a commencé sa formation, ajouta-t-elle. Pas où il voulait au départ. Il dit que la chaise est réparée.

Elle rangea la photographie avant que Maret lui demande de l'envoyer. La copie du reçu, elle, resta dans l'enveloppe.

À la sortie, Noura lui remit un document qui n'avait pas été joint par erreur à ses affaires : le livre de Lucie, désormais rendu. Marianne rit brièvement. Après des semaines de listes, quelque chose avait simplement trouvé sa propriétaire.

Maret retourna à son bureau. Sur sa montre, la rayure accrocha la lumière du matin. Il posa à côté le nouvel état du dossier, daté et signé. Une rubrique comportait encore des pièces attendues. Il n'y mit pas de trait pour l'embellir.

Dans le jardin de sa mère, plus tard ce jour-là, Marianne planta un tuteur plus profondément. La terre était sèche sous les premières feuilles tombées. Elle apporta un arrosoir, le vida en deux fois, puis attacha la jeune branche sans serrer le lien. La plaque du casier d'Étienne était restée chez elle, dans le tiroir où elle conservait ses outils à lui.

En repartant, elle referma le robinet. Une goutte tomba encore. Elle revint le tourner d'un quart, attendit et prit l'arrosoir vide.

FIN

Note de l'auteur

Dans cette enquête, un reçu change de contenu sans perdre les signes qui le rendent crédible : un numéro, une date, deux signatures. Le document semble permettre de fermer un dossier. Il faut pourtant retrouver ce qui a été remis, à qui et à quel moment pour comprendre ce qu'il fait désormais croire.

Les Arbres de papier suit ce passage de la confiance à l'attribution. Une action locale que les habitants ont vue devient le point d'appui de promesses lointaines. Une adresse, une photographie et le nom d'un professionnel suffisent à rassurer, tant que personne ne demande ce qu'ils garantissent réellement. L'enquête doit distinguer les usages abusifs de ces signes des réalités ordinaires qui les entourent.

Maret ne peut pas attendre une certitude complète pour agir. Il doit néanmoins rendre visibles les limites de sa lecture et la reprendre lorsque les pièces la contredisent. Alice et Noura prennent leurs propres décisions, avec des conséquences qui ne se réduisent pas à l'avancement du dossier. Le travail perdu à La Traverse, les choix de Marianne et la confiance abîmée de Lucie ne disparaissent pas avec l'identification du geste meurtrier.

L'action se déroule à Ravona en juin 2026 ; l'épilogue se situe en octobre de la même année. La ville, La Traverse, Canopée Commune, Leafline Assets, Meridian Shore, Aster Vale, la société des Quatre Saules et les personnes nouvelles sont fictives, comme les contrats, les montants et les faits criminels de cette enquête. Les villes et les pays étrangers servent de cadre géographique à une intrigue inventée.

Le roman n'établit aucune accusation contre une personne ou une structure réelle. Les principes généraux utilisés pour la coopération judiciaire et la lecture des garanties financières sont distingués de la fiction dans les références qui suivent. Ils ne valent pas validation professionnelle de chaque scène.

Jérôme Michel

Repères documentaires et sources

Les références officielles ci-dessous ont été consultées le 6 octobre 2026. Elles éclairent des principes généraux ; elles ne décrivent pas les faits inventés de Canopée Commune.

Coopération judiciaire. L'Office fédéral de la justice décrit le recours à l'entraide pour recueillir des preuves et accomplir des actes sur le territoire d'un autre État [1]. Le récit distingue ainsi les contrats, les copies et les témoignages disponibles en Suisse des pièces étrangères dont l'obtention reste soumise aux démarches compétentes.

Autorisations financières. La FINMA distingue plusieurs catégories d'autorisation et des intensités de surveillance différentes [2]. Ce repère accompagne la distinction romanesque entre l'existence d'un professionnel, les compétences qu'il annonce et le mandat précis qu'il aurait accepté. Les faits concernant Aster Vale et l'usage de son nom appartiennent entièrement à la fiction.

Montants fictifs. Les 140 000 francs employés pour La Traverse, les 78 000 francs de restitutions privilégiées et les 412 000 francs de recettes vérifiées dans la société des Quatre Saules désignent des opérations différentes du récit. Ils ne constituent pas un total unique d'argent détourné ni une mesure du bénéfice net. Les 4 860 000 francs figurent dans un bilan commercial fictif dont l'enquête ne confirme pas globalement le montant.

1. Office fédéral de la justice (OFJ), 12 février 2026, « Obtention de preuves ». Source officielle : <https://www.bj.admin.ch/fr/obtention-de-preuves>.

2. Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), « Établissements, personnes et produits autorisés », sans date générale de publication affichée, consultation du 6 octobre 2026. Source officielle : <https://www.finma.ch/fr/finma-public/etablisements-personnes-et-produits-autorises>.

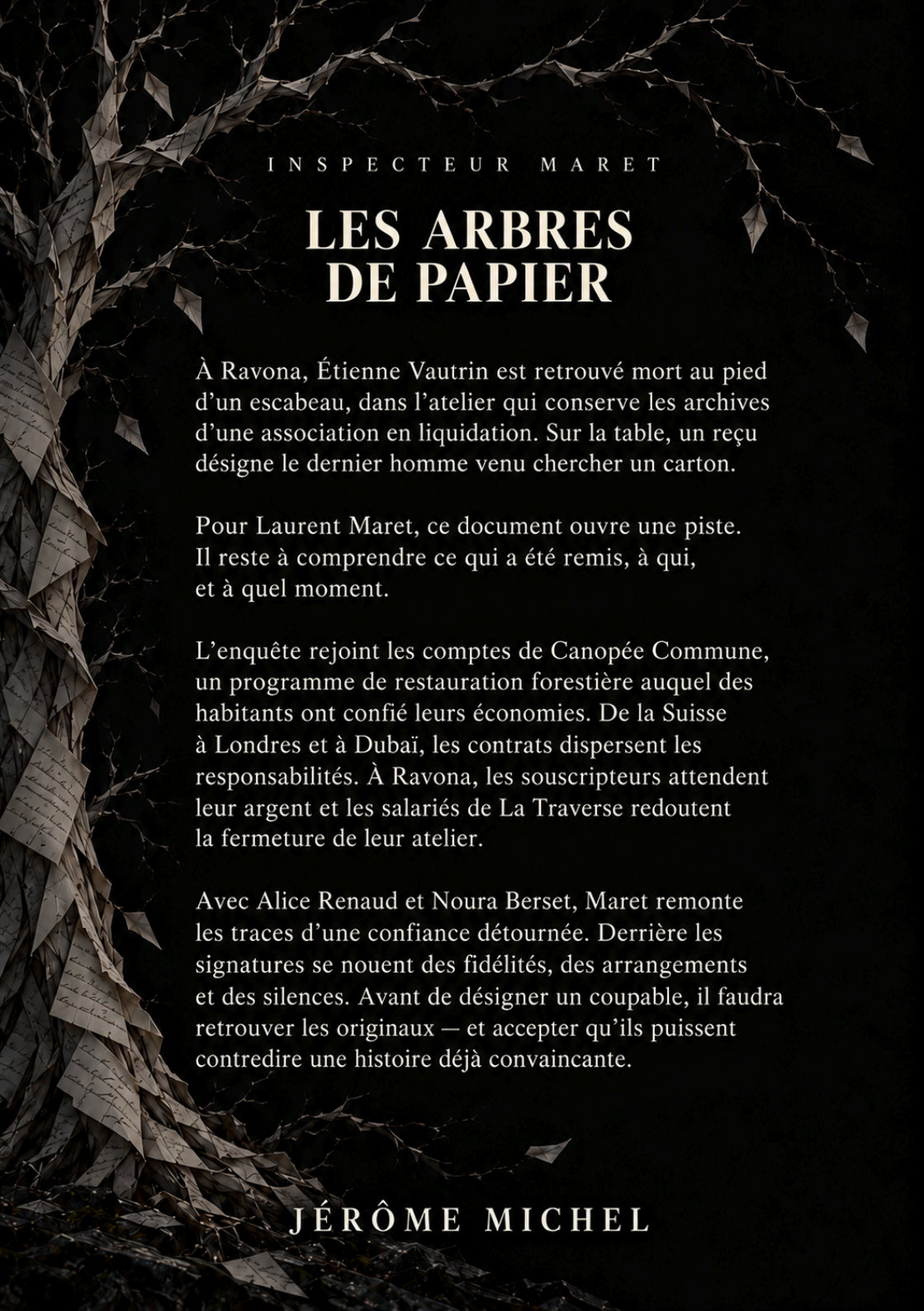
Références de série et de présentation. Jérôme Michel, Bible de série — Inspecteur Laurent Maret, version 1.0, août 2026, 29 pages, document de travail ; notamment pages 4-6, 10-19 et 25-27. Jérôme Michel, L'Horloge neuchâteloise — Une enquête de Laurent Maret, édition révisée et corrigée 2026, PDF de 109 pages ; page 2 pour les mentions éditoriales, pages 8 et suivantes pour les titres de chapitre, pages 104-108 pour la note de l'auteur, les sources et la table des matières. Les numéros cités ici désignent les pages du PDF de référence.

Les dates et les éléments biographiques non fixés de l'affaire Lacroix ne sont pas précisés dans ce roman. Les scènes privées et les événements propres aux Arbres de papier constituent de nouvelles propositions pour la continuité de la série.

Table des matières

Prologue	2
PREMIÈRE PARTIE — LES RESTITUTIONS	4
Chapitre 1 — Une date en avance	4
Chapitre 2 — La liquidatrice	7
Chapitre 3 — Les horaires de Marianne	10
Chapitre 4 — Le dessin des sociétés	12
Chapitre 5 — La boutique des choses réparées	14
Chapitre 6 — Les comptes de Sorel	16
Chapitre 7 — Ilan dans la cour	19
Chapitre 8 — La facture de rangement	21
DEUXIÈME PARTIE — LES BONNES ADRESSES	24
Chapitre 9 — Le cabinet qui n'avait rien promis	24
Chapitre 10 — Les visages	26
Chapitre 11 — La cale	28
Chapitre 12 — Ceux qui avaient payé	30
Chapitre 13 — Les photos de la pépinière	32
Chapitre 14 — Quinze enveloppes	34
Chapitre 15 — Jacqueline	36
Chapitre 16 — Les cases ordinaires	38
Chapitre 17 — La séance projetée	41
Chapitre 18 — Les soixante-dix-huit mille francs	43

TROISIÈME PARTIE — LA VERSION DES FAITS	45
Chapitre 19 — La feuille signée	45
Chapitre 20 — L’arrêt de la machine	48
Chapitre 21 — Dix-neuf heures sept	50
Chapitre 22 — Le blanc et le bleu	53
Chapitre 23 — La place vide	56
Chapitre 24 — Le registre effacé	58
Chapitre 25 — Le dépôt des Saules	60
QUATRIÈME PARTIE — CE QU’ON ENLÈVE	62
Chapitre 26 — L’ordre de conservation	62
Chapitre 27 — La rampe	65
Chapitre 28 — L’angle du feuillet	68
Chapitre 29 — Les Quatre Saules	71
Chapitre 30 — Le geste	74
Chapitre 31 — Les choses qu’on annonce	77
Chapitre 32 — La note du lundi	79
Chapitre 33 — Les collections	81
Chapitre 34 — Le dernier jour de La Traverse	83
Épilogue	85
Note de l’auteur	88
Repères documentaires et sources	89



I N S P E C T E U R M A R E T

LES ARBRES DE PAPIER

À Ravona, Étienne Vautrin est retrouvé mort au pied d'un escabeau, dans l'atelier qui conserve les archives d'une association en liquidation. Sur la table, un reçu désigne le dernier homme venu chercher un carton.

Pour Laurent Maret, ce document ouvre une piste. Il reste à comprendre ce qui a été remis, à qui, et à quel moment.

L'enquête rejoint les comptes de Canopée Commune, un programme de restauration forestière auquel des habitants ont confié leurs économies. De la Suisse à Londres et à Dubaï, les contrats dispersent les responsabilités. À Ravona, les souscripteurs attendent leur argent et les salariés de La Traverse redoutent la fermeture de leur atelier.

Avec Alice Renaud et Noura Berset, Maret remonte les traces d'une confiance détournée. Derrière les signatures se nouent des fidélités, des arrangements et des silences. Avant de désigner un coupable, il faudra retrouver les originaux — et accepter qu'ils puissent contredire une histoire déjà convaincante.

JÉRÔME MICHEL